CHOEUR MIXTE LES CHARBONNIERES



E T A T N O M I N A T I F 1966

Choeur Mixte des Charbonnières : Direction G. Reymond

Mesdames :		Messieurs :	
Irma	Barras	Charly	Brocard
Denise	Barraud	Victor	Golay
Elisabeth	Dépraz	Arnold	"
Aline	Fantoli	Maurice	Lugrin
Eva	Golay	Samuel	Rochat-Roch
Jeanne	Imboden	Samuel	" Blatti
Anne-Marie	Juriens	Jean	"
Marcelle	Lugrin	Marius	"
Charlette	Meylan	Charly	"
Francine	"	Philippe	"
Claudine	Meyer	Raymond	"
Elisabeth	Reymond		
Marie-Ellen	Rochat		
Alice	"		
Huguette	"		
Jeannine	"		
Juliette	"		
Antoinette	Verdon		

Assemblée du 6 janvier 1959

Le Président déclare l'assemblée ouverte et remercie les 15 membres présents.

I Nomination du comité

Monsieur Samuel Rochat-Roch président provisoire est nommé Président
Monsieur Charly Rochat vice-président provisoire est nommé Vice-Président, secrétaire
Monsieur Fernand Rochat caissier de L'Echo du Risoud se retire après 4o ans d'activité. Une caissière est nommée en la personne de Madame Irène Rochat. Deux membres adjoints sont élu,ce sont Madame Jeannine Rochat et Monsieur Lucien Humberset
Le Comité se compose donc de la façon suivante:

Président	Samuel Rochat-Roch
Vice-Président	Charly Rochat
Caissière	Irène Rochat
Membres adjoints	Jeannine Rochat
	Lucien Humberset

II Activité

1/ L'assemblée propose une soirée qui est fixée le 4 avril.
2/ Participation de la société au concert d'ensemble pour la fête régionale au Pont,organisée par la Chorale "Les Amis"

Le programme étant très chargé l'assemblée demande à notre directeur Monsieur Reymond de prendre un arrangement avec le Choeur-Mixte du Séchey. ler. pour des répétitions d'ensembles, et 2me. pour une collaboration à notre soirée,colladoration que nous leur rendront à leur soirée. Monsieur Reymond pense que la chose serai très bien au point de vue musical mais doute de la réussite de sa démarche.

III Propositions individuelles

1/ La majorité de l'assemblée est d'accord de jouer une pièce de théâtre,ceci pour éviter de trop grandes dépenses.

2/ Sur la demande de Monsieur Robert Rochat une commission musicale est nommé de la façon suivante

Soprano Madame Edith Rochat-Buffet
Alto Madame Alice Rochat
Ténor Monsieur Samuel Rochat
Basse Monsieur René Meylan

3/ La cotisation annuelle est fixée à 6.--fr. par an

4/ Convocation de L'Echo du Risoud pour la dissolution de la société.

Le Président. Le Secrétaire.

Assemblée du 29 septembre 1959

Le Président déclare l'assemblée ouverte et remercie les 15 membres présents.

I Lecture du procès verbal

Le dernier procès verbal est lu et admis sans opposition.

II Lecture des comptes.

Les comptes de la soirée sont lus et admis avec les félicitations de Monsieur Gilbert Reymond, pour le parfait détail.
La vérification se fera pour la prochaine assemblée.
Ginette Rochat nous fait part du don de la poupée par Mademoiselle Fontannaz, Le secrétaire est chargé de la remercie

---

III Reprise des répétitions.

La parole est au Directeur, qui nous annonce qu'il a été nommé sous-directeur de la Chorale du Brassus, de ce fait il a demandé à René Meylan de diriger la société une répétition sur deux. René Meylan a accepté.
La première répétition est fixée pour le mardi 27 octobre et la soirée à la fin avril.

IV Propositions individuelles.

Le secrétaire annonce la démission à la société de Madame Rochat-Buffet, Elle sera remplacée à la commission musicale par madame Georgette Meyer.
Le Directeur convoquera la commission musicale pour le choix des choeurs de Noël et de la soirée.
Une commission de gestion est nommée comme suit :
Mademoiselle Ginette Rochat
Mademoiselle Annelyse Rochat
Monsieur Walther Meyer.

Le Président. Le Secrétaire.

Assemblée du 5 janvier 1960.

Le Président déclare l'assemblée ouverte, remercie les 21 membres présents et souhaite à tous une bonne année.

I **Lecture du procès verbal :**

Le dernier procès verbal est lu et admis sans opposition.

II **Lecture des comptes :**

Madame Irène Rochat donne lecture des comtes, dont le solde en caisse est de 371.95 frs. au 31 décembre 59. Le bénéfice de la soirée du 11 avril 59 étant de 506.30 frs. Ensuite nous entendont le rapport de la commission de gestion par Mademoiselle Ginette Rochat. Les comptes et le rapport sont admis par l'assemblée. Madame Imboden demande pourquoi Les Amis n'ont pas fait de don lors de notre participation à leur concert; Le Président répond, L'entrée et la collation ont été offerts à tous les participants.

III **Renouvellement du comité :**

Sur la demande de Walty Meyer le comité est renouvellé en bloc.

IV **Soirée :**

La soirée est fixée au 2 avril, Les autres dates étant déja retenues par les sociétées des alentours. La parole est au directeur qui propose 5 ou 6 choeurs qu'il choisira d'entente avec la commission musicale. La partie théâtrale sera confiée à un cercle littéraire.

V **Course, Sortie :**

Une course est prévue pour le moi de juin.

VI **Propositions individuelles :**

Sur la demande de Walty Meyer la commission de gestion sera nommée d'après l'état nominatif; elle se compose pour la période 1960, de Monsieur Walty Meyer, Madame Imboden,Madame Fantoli et suppléante Madame Alice Rochat
Le Directeur a été satisfait des deux choeurs de Nöel, et demande s'il ne serai pas possible d'augmenter l'effectif de la société par un effort du comité et i individuel. Monsieur Reymond forme le voeux de voir la société se produire lors d'une fête villageoise.
Pour ne pas gêner la société de gymnastique,le soir des répétitions est fixé au mercredi.
Le Président déclare l'assemblée close et donne rendez-vous à L'Hôtel du Cygne.

==========

Le Président. Le Secrétaire.

Assemblée du 11 mai 1960.

Le Président déclare l'assemblée ouverte et remercie les 26 membres présents. Il remercie aussi le directeur pour toute la peine qu'il s'est donné. Ses remerciements vont aussi à toute la sosiété qui a pris part à la grande joie qui est entrée dans sa maison avec la naissance de Marianne et aux heures douloureuses qu'ilaa traversée ainsi que son epouse lors du dueil qui les a frappé.

I Comptes soirée.

La Caissière donne lecture des comptes de la soirée. Comptes qui se soldent par un bénéfice de 617.-- Fr. soit 100.--fr. de plus que l'an passé.

II Course.

Le Président émet divers projets ainsi que plusieurs membres. Le projet de Walthy Meyer est enfin retenu par la majorité. C'est une course en car avec pour but le Lac Noir. La date est fixée au 5 juin. La société donnera 100.-- fr. pour payer une partié du car,le reste étant à la charge des participants.

Le président clos l'assemblée et donne rendez-vous à chacun à l'Hotel du Cygne.

Le Président : Le Secrétaire :

Assemblée du 6 janvier 1961.

Le Président déclare l'assemblée ouverte,avec un petit nombre,qu'il remerçie vivement.

I Lecture du procès verbal.

Le dernier procès verbal est lu et admis sans opposition.

II Lecture des comptes.

La caissière pour cause de maladie n'est pas présente.

III Rapport Présidentiel.

Le Président est satisfait de l'année écoulée,avec 36 membres pour la soirée,pour la première fois avoir chanté à l'hôpital, sans oublier la rentrée.Ensuite une course au LAC NOIR,si le dîner n'était pas siffisant,le souper en revanche à PULLY était un bouquet final pour la journée.Pour finir l'inauguration de notre temple.

Le Président remerçie chacun pour le bel esprit qu'il a mis.

IV Liquidation.

Le solde de la caisse de l'Echo du Risoux

Mer.Victor Golay pense que la caisse suit avec la transformation de la société. Le plus juste est de concoquer L'Echo du Risoux pour dissoudre la société.

V Renouvellement du comité.

La caissière étant démissionnaire, l'assemblée propose Madame Jeannine Rochat déja menbre du comité comme caissière et madame Juriens comme 5em. membre. Ces deux Dames acceptent et le Président les remercie.

Le comité se compose donc de la façon suivante :

Président	Samuel Rochat	Membres adjoints
Caissière	Jeannine Rochat	Anne=Marie Juriens
Secrétaire	Charly Rochat	Lucien Humberset

VI. Nomination de comission de gestion.

La même comission que l'année dernière, celle-ci n'ayant pas fonctionné. Cette comission se compose de Mad. Fantoli Mad Imboden, Mer. Meyer et supléante mad.Alice Rochat.

==========

VII. Soirée.

La date de la soirée est fixée au 8 avril,avec une opérette et une et une comédie en un acte, Le président ayant déja reçu des offres. Mad.Imboden propose deux jeunes gens avec guitare comme intermède. Il y aura aussi une tombola avec un plus grand nombre de billets que l'an passé.

==========

VIII, Propositions individuelles.

Les cotisations sont à 6.--frs. par année. Les répétitions après l'avis de chacun reste le mercredi. En cas de deuil fleurs ou couronnes seulement pour les membres et une lettre de condoléance pour les parents des membres. Le Directeur demande si les répétitions partielles plaisent,c'est par un oui que l'assemblée répond. Le Président demande des idée nouvelles pour récolter des nouveaux membres.
Le Président déclare l'assemblée levée et donne rendez-vous à tous à l'Hôtel de Cygne, pour boire un verre.

==========

Le Président: Le Secrétaire :

Assemblée du 12 mai 1961

Le Président déclare l'assemblée ouverte en remerciant les membres présents,il déplore toute fois la démission d'Eric Rochat.

I Lecture du procès verbal :

Le dernier procès verbal est lu et admis sans opposition.

II Compte 1960 et rapport de gestion :

Madame Imboden lit le compte rendu de la commission ensuite la parole est donnée à la caissière pour la lecture des comptes 1960. Madame jeannine Rochat s'excuse elle n'a pris avec elle que les comptes de la soirée. Les cartes de convocation portaient à l'ordre du jour comptes alors elle a penssé qu'il s'agissait des comptes de la soirée et non des comptes de l'année. Monsieur Raemy propoe de lire les dits comptes à la prochaine assemblée.

III Comptes de la soirée :

Le bénéfice net de la soirée est de 599.30 frs. Le Président remercie Madame Juriens qui a fait dons des bouquets des actrices de la comédie. Monsieur Lucien Humberset demande si le comité peut voir les comptes avant la commission de gestion

---

IV Participation à la vente paroissiale du Pont :

Comme il n'y a plus de société de chant au Pont les dames de la couture ont fait appel aux société des environs. Le Président demande l'avis du directeur pour savoir s'il faut accepter cette invitation. Monsieur Reymond est d'accord de nous diriger mais il faut être au moins 20 membres. Le vote à mains levées qui suit donne 10 réponses affirmatives Il ne reste donc plus qu'a écrire une lettre à ces dames pour nous excuser.

V Course :

La course est fixée au dimanche 4 juin avec renvoie eventuel au 11 juin. Madame Claudine Meyer propose le jura Bernois et Neuchatelois.Très peu de membres sont d'accord avec ce projet Madame Imboden propose le Valais, Madame Barras le Lac Bleu

Le Valais L'emporte avec pour but le Val d'Annivier ou Montannaz suivant le prix du car.

VI Propositions individuelles :

Madame Lucie Rochat demande s'il est vraiment nécéssaire d'envoyer des invitations aux société des villages voisins lors de notre soirée, car le Choeur-Mixte lui n'en reçois point. Le Président réponsque notre société reçois toujours des invitations que plusieur fois elles sont restées oubliées et qu'a l'avenir il les apportera aux répétitions afin que les membres du Choeur-Mixte puissent en profiter. Monsieur Walthy Meyer propose un pic-nic pour la course plusieurs de ces dames ne sont pas d'accord. Les participants sont libres de prendre un pic-nic ou le diner au restaurant Monsieur Humberset demande si les dames peuvent prendre leurs maris et les messieurs leurs dames pour la course. Le Président réponds oui La caisse donnera loo.--frs. pour le car. Une assemblée pour la dissolution de L'Echo du Risoux est fixée au mercredi suivant. Personnes n'a d'autre proposition et le Président clos l'assemblée.

Le Président : Le Secrétaire :

Assemblée du 27 janvier 1962

A l'hôtel du Cygne

I Après la lecture du dernier procès verbal,Monieur Samuel Rochat donne le récit des assemblées de L'Echo du Risoux. Monsieur Jean Rochat demande si la course a bien eu lieu dans le Valais comme il est dit dans le procès verbal. Notre Président répond non car la course était trop couteuse. Nous sommes allé à Château-d'Oex.

II Lecture des comptes et raport de gestion

Madame Jeanine Rochat nous donne lecture des comptes qui se solde par un encaisse de 2o8.35 frs. Ensuite nous entendons Madame Alice Rochat rapporteuse de la comission de gestion. Son rapport se termine avec des remerciements à notre caissière pour la parfaite tenue de ses comptes. Monsieur Walther Meyer demande si les cotisations s'encaisse un peu mieu.

III Rapport Présidentiel.

Notre Président nous fait le récit des principales activités de la société pendant l'année écoulée. Il y eu notre soirée ou il y avait bien peu de monde,ensuite la course à Château-d'Oex et au Château de Gruyère,et pour terminer une soirée récréative lors du passage dans notre village de l'Economie Alpestre.

IV Renouvellement du comité

Monsieur André Rochat propose le comité actuel en bloc. Le Président a entendu dire que Monsieur Lucien Humberset pensait démissionner.Comme aucune démission n'a été enregistrée et que ce membre n'est pas présent, une décision à son sujet n'a pas été prise.

V Comission de gestion

Monsieur Victor Golay propose deux anciens membres de la dite comission plus un nouveau. Ce sont donc : Madame Alice Rochat, Madame Antoinette Verdon et Monsieur Jean Rochat.

VI Comission Musicale

La comission musicale se compose de :

Madame Jeanne Imboden pour le soprano
Madame Alice Rochat pour l'alto
Monsieur Samuel Rochat pour le ténor
Monsieur André Rochat pour la basse

VII Cotisation

Les cotisations reste fixées à 6.--frs. par année et monsieur Jean Rochat demande si il y a une finance d'entrée. il lui fut répondu non que la société payerait plutot pour avoir des membres.

VIII Soirée.

La soirée est fixée au 17 mars avec la troupe de Montricher qui jouerma " La Gerce " pour le prix de 250.--frs. Le bal sera conduit par l'orchestre Rio Rita. il y aurra aussi un guitariste Il a été décidé de suprimer le bar et de prévoir autre choseen remplacement. Une ombre plane déja sur cette future soirée, notre directeur sera au service militaire.

IX Répétition

Plusieur personnes ne trouvent pas normal que nous fassions nos répétitions au collège et une discution à ce sujet est ouverte Monsieur Jean Rochat pense qu'il ne faut pas changer car le village ne gagnerai rien de plus. Madame Imboden serait plutot po pour le local surtout quelques temps avant les soirées. Monsieur Meyer demande si la commune à prévu quelque chose Monsieur Victor Golay répond que puisque le piano est au collège à dispotion des élèves cela peu aller pour nous aussi, mais ce n'est qu'une décision provisoire. La question est a revoir sérieusement avec le directeur.

X Propositions individuelles

Personne ne demande la parole et notre président clos l'assemblée en nous invitant à boire un verre qui est offert par la société.

Le Président : Le Secrétaire :

==========

=Assemblée du ler. mai 1962=

C'est une petite assemblèe qui a pour but principal de fixer la date et l'itinéraire de la course.Toutefois la parole est donné à la caissière. Madame Jeannine Rachat nous donne lecture des comptes de la soirée qui se solde par un bénéfice de frs. 923.lo Ensuite Monsieur Jean Rochat demande que la société fixe le pourcentage des billets gagnant de la tombola. nous arrivons au but principal de cet assemblée,la course. Date choisie le lo juin 62, but Montannaz par St.Maurice,Grotte-aux-Fées,Sion, St. Léonard visite du lac,Montannaz et retour. Reste à demander le prix à l'A.V.J. Personne ne demande la parole et l'assemblée est close.

Le Président : Le Secrétaire :

==========

Assemblée du 12 janvier 1963

Le Président déclare l'assemblée ouverte et remercie les membres présents.

I. Lecture des deux derniers procès verbaux :

Ils sont lus et admis sans oppósition.

II. Compte et rapport de gestion :

La caissière donne lecture des comptes qui se solde par un encaisse de frs. 559.15 Madame Verdon dans son rapport de la commission de gestion souligne la propreté et l'exactitude des comptes et en remercie la caissière. Monsieur Raemy demande le pourquoi des différantes petites factures du Cygne. Les comptes et le rapport de la commission de gestion sont admis.

III. Rapport Présidentiel :

Le Président nous donne le compte rendu de l'année écoulée pour commencer la soirée du 17 mars qui fut très réussie, ensuite un tour de chant à l'hopital, la course au Lac Champex par un beau dimanche et enfin la recrue de quelques membres même du Pont.

IV. Cotisations :

Les cotisations reste fixées à 6.--frs. par année puisque la caisse de la société se porte bien.

V. Commission de gestion :

Pour cette année la commission de gestion se compose de Madame Verdon,Madame Irène,Monsieur Raemy supléante Madame Marie-Ellen.

VI. Commission musicale :

La commission musicale se compose de :
Mad. Imboden supl. Mad. Fantoli, pour le soprano
Mad. Alice Rochat supl. Mad. Jeanne Rochat, pour l'alto
Mess. Samuel Rochat supl. Charly Rochat pour le ténor
Mess. André Rochat supl. Jean Rochat pour la basse.

VII. Soirée :

La soirée est fixée au 23 février avec une troupe de Pully qui jouerra une pièce gai en trois actes "Rididine" et pour le bal l'orchestre "Narder Gill" Sur la demande de plusieures personnes le pourcentage des billets bons de la tombola sera augmenté. Le comité trouverra un intermède pour meubler entre les numéros.

VIII. Renouvellement du comité :

Le Président est démissionnaire car lors d'une assemblée de comité un membre lui fit remarquer qu'il faisait des dépenses exagérées. Après une grande discution et beaucoup d'encouragement le Président consent de rester jusqu'à la soirée.

IX. Propositions individuelles :

Walthy Meyer demande les tâches pour la soirée, elles seront atribuées ultérieurement. Raemy demande ce qu'il en est du concert d'arrondissement de Vallorbe, peu de membres sont favorable car lors de cette fête beaucoup d'hommes seront au service militaire. Personne ne demande la parole et l'assemblée est close.

Le Président : Le Secrétaire :

ASSEMBLEE DU 19 avril 1963

Sous la Présidence de M. Samuel Rochat qui déclare l'assemblée ouverte à 20 h. 45, il remercie les membres présents et excuse la présence de notre directeur. Après avoir entendu la lecture de la lettre envoyée par la société de Musique du Pont, l'assemblée répond favorablement pour la participation à la Fête Franco-Suisse.

Le secrétaire donne connaissance du procès verbal de l'assemblée du 12 janvier 1963 qui est aussi tôt admis.

La parole est à Mme Jeannine Rochat caissière pour la lecture des comptes de la soirée qui se termine par un bénéfice appréciable de frs. 542,60. Ces comptes sont acceptés sans aucune difficulté. Le Présient remercie la caissière pour la tenue toujours si précise de ses comptes et nous fait part de l'ordre du jour.

1. Course
2. Nomination d'un Président
3. Propositions individuelles

1. Course :

Depuis la dernière assemblée, le comité était chargé de fournir quelques itinéraires, 3 buts sont présentés : le Lac Bleu, le Saut du Doubs et le barrage de Génissia. Une discution est ouverte sur le choix et finalement le Saut du Doubs rapportent le plus grand nombre de voix, la date est fixée au 9 juin 1963. La caisse permet un prélèvement de frs. 200,-- pour le car plus frs. 20,-- pour-boire du chauffeur.

2. Nomination d'un Président :

Notre Président rappelle que la place qui l'occupe au sein de la société est à repouvoir et plus question de le solliciter M. Rittner propose comme Président M. Charly Rochat actuellement secrétaire, ce dernier accepte cette charge et est ainsi élu à mains levées. La place de secrétaire reste vacante. M. Rosat est présenté par M. Lucien Humberset et accepte de passer aux votations qui se résultent positives.

3. Propositions individuelles

M. Rittner propose que la partie Théatrale soit jouée par les membres de la société; quelques membres acceptent déjà de prêter leur concours.

Séance levée à 22 heures.

Le Président : Le Secrétaire :

Samuel Rosat

= =

. Comité :

Président	Charly Rochat
Vice-Président	Lucien Humberset
Secrétaire	Samuel Rosat
Caissière	Jeannine Rochat
Memb. adjoint	Anne-Marie Juriens

= =

ASSEMBLEE DU 10 janvier 1964

La séance est déclarée ouverte à 21 h. 15 par notre nouveau Président M. Charly Rochat qui s'excuse du retard dû à un petit accident. 18 membres répondent de leur présence et sont remerciés par le Président. Après lecture du dernier procès verbal qui est accepté ; la parole est donnée à Mme Jeanniné Rochat caissière, pour nous donner connaissance sur l'état de nos fonds. Le loto laisse une somme net de frs. 2334,70, résultat fort appréciable.

Ordre du jour.

1. Vérification des comptes (Rapport)
2. Nomination de la commission de gestion
3. Engagement d'un orchestre
4. Renouvellement du comité
5. Propositions individuelles

1. Vérification des comptes :

Melle Monique Rochat rapporte pour la commission de gestion et nous fait savoir :

a) qu'il reste en autre profit une somme de frs. 2718,60

b) que les comptes sont parfaitement tenus et des félicitations sont adressées à notre caissière, tout en priant l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge à la caissière ainsi qu'à la commission pour l'exercice 1963.

2. Nomination de la commission de gestion :

Est nommée pour l'année 1964 Mm Irmas Barras Melle Monique Rochat M. Charles Raemy et M. Maurice Rittner membre suol.

3. Engagement d'un orchestre :

L'assemblée charge le Comité pour l'engagement de ce dernier et l'autorise à faire une dépense de frs. 400,-- environ à cet effet. Les corvées pour la soirée seront reportées à une date ultérieure.

4. Renouvellement du Comité :

M. Charles Raemy demande pour quelle raison le Comité fonctionne à quatre depuis un certain temps déjà. Notre Président précise que M. Lucien Humberset est fort occupé par sa profession et qu'après avoir eû un entretien avec lui, demandait qu'il soit remplacé. Mme Alice Rochat présente M. Charles Raemy qui accepte

et passe aux voix à l'unanimité. Le Comité étant complet est réelu pour l'année future.

5. <u>Propositions individuelles</u> :

Mme Jeannine Rochat demande qu'un carnet d'épargne soit ouvert, cette question est immédiatement adoptée. M. Charles Raemy fait remarquer qu'aucune collation n'avait été offerte aux personnes qui se sont dévouées au loto. Notre Président intervient en s'excusant, il s'en était bien aperçu mais trop tard. Pour réparer cette erreur, il invite l'assemblée à une verrée sur le compte de la société.

Séance levée à 22 h. 10

Le Président :	Le Secrétaire :
Ch. [signature]	Sam Rosat [signature]

= =

<u>Comité</u> :

Président	Charly Rochat
Vice-Président	Charles Raemy
Secrétaire	Samuel Rosat
Caissière	Jeannine Rochat
Memb. adjoint	Anne-Marie Juriens

= =

ASSEMBLEE DU 22 avril 1964

M. Charly Rochat Président, déclare l'assemblée ouverte à 20 h. 45 au collège cette fois-ci.

L'Hôtel du Cygne, lieu choisi pour nos assemblées fût la proie des flammes dans la nuit du 4 au 5 avril anéantissant ainsi ce magnifique immeuble fraîchement rénové.

20 membres sont présents et acceptent le procès verbal du 10 janvier 1964.

Mme Jeannine Rochat renseigne l'assemblée sur les comptes de la soirée qui se termine par un bénéfice de frs. 1070,10. Ce chiffre remarquable bat de loin tous les records précédemment tenus. Ce magnifique résultat obtenu tient à deux facteurs :

a) à la loterie de la tombola où 2000 billets fûrent vendus, grâce à la bonne volonté des vendeurs et vendeuses.

b) à la partie Théatrale qui était confiée aux membres de la société, jouant la pièce " Au Vieux Foyer " en deux actes de Mme Matter-Estoppey.

Les comptes sont acceptés sans opposition, laissant en caisse la somme de frs. 3486,70.

Ordre du jour.

1. Course
2. Propositions individuelles

1. Course :

Le Comité fournit 2 itinéraires déjà étudiés auparavant, Les Rochers de Mémises et la Vallée d'Aoste par le tunnel du Grand St. Bernard le retour par le col. Le premier but est choisi, c'est-à-dire Les Rochers de Mémises. La date est immédiatement fixée au 7 juin. M. Rittner propose que la société prenne à sa charge les frais du car ainsi que la bonne-main du chauffeur. Votre serviteur est désigné comme guide de course.

2. Propositions individuelles :

M. Gilbert Reymond forme le voeu pour que 3 à 4 répétitions soient faites au mois d'août pour l'inauguration de la salle de Paroisse au Lieu ainsi que la société reprenne l'activité dès le mois d'octobre. Le même interpellateur trouve que le programme d'hiver pourrait être étudié par d'autres personnes

que par lui-même. M. Jean Rochat remercie notre Directeur pour tout le dévouement qu'il se donne et trouve les chants à la portées de tous. Il est convenu qu'un chant d'Eglise enrichira notre brochain programme, pronosition de Mme Charlette Meylan. Mme Marcelle Lugrin appuyée de Mme Jeannine Rochat proposent quelques répétitions au mois de mai afin de dégrossir les Chants pour la manifestation du Lieu. Il en sera fait selon leurs désirs.

Assemblée levée à 21 h. 30.

Le Président : Ch. L.

Le Secrétaire : Saulnier.

= =

" C O U R S E 1 9 6 4 "

En ce matin du 7 juin, les membres du choeur mixte s'étaient groupés autour d'un car flambant neuf de la SAPJV et n'attendaient plus que les quelques retardataires habituels pour partir. Ceux-ci arrivés, le car s'ébranla direction le Mollendruz. Le départ fut calme, mais au Mont du Lac on chantait déjà très fort. Où allions-nous donc ? A Bernex, nous avait-on dit, un petit patelin perdu quelque part au-dessus d'Evian, donc l'autre coté du bleu Léman. Le car roulait toujours; déjà nous avions traversé Lausanne par Ouchy et l'Expo et suivions notre route en direction de Villeneuve. Là nous nous sommes arrêtés sur une terrasse surplombant le lac pour prendre un petit déjeuner substantiel, composé de café et de croissants.

Après avoir nourri les cygnes pendant près d'une demi-heure et admiré les évolutions de l'Albatros, nous sommes repartis, cette fois en direction de la frontière. Là, pas d' ennuis : cinq minutes d'attente et départ pour l'inconnu !!!

Les petits villages se suivaient régulièrement le long de ce lac que nos compatriotes d'outre Sarine nomment pompeusement, mais à tort, " Lac de Genève " pendant que la joyeuse équipe chantait de tout son coeur. Une trentaine de chansons plus tard, nous arrivions en vue d'Evian. Mais, laissant là la ville des bains et du Casino, le car prit une route secondaire qui grimpait légèrement à flanc de coteau, route qui devait nous conduire au charmant endroit que nous avions pris comme but d'excursion : Bernex.

Un coin charmant, Bernex, avec son petit lac entouré de forêts et de maisonnettes avec en plus l'attraction de l'endroit : un double câble traversant le lac où se suspendent baigneurs et baigneuses. Après l'apéritif, bu à l'ombre rafraîchissante des arbres, le choeur mixte se déplace en masse

vers l'hôtel pour le dîner. Celui-ci nous fut servi sur la terrasse de la maison. Au menu : truites aux amendes grillées. Après nous être bien tassé la cloche et avoir goûté au coktail à la mode de Montricher nous avons commencé la digestion, pénible pour certains, plaisantant et riant.



" Une chanson s'imposait "

Aux environs de trois heures, après un dernier adieu au cafetier, nous sommes remontés dans le car qui prit la direction de la ville de Genève, monopole du gangstérisme en Suisse et par delà celle de l'aéroport de Cointrin. Peu de temps après, nous nous retrouvions tous assis dans un petit train qui nous fit visiter les lieux de long en large, pendant que deux des nôtres s' élançaient au dessus de la piste dans un petit avion de tourisme. Peu après un violent orage nous contraignit à entrer au buffet et à attendre pendant près de trois quarts d'heure nos deux oiseaux qui planaient au dessus des nuages. Quant tout le monde fut revenu, on repartit : direction Lausanne et l'Expo par l'autoroute. Ah! qu'elle fut difficile à gratter, cette deux lapins!!!

A Morges, nous avons déposé Monsieur et Madame Reymond qui avaient laissé là leur voiture et désiraient rentrer plus tôt. Quant à nous, après avoir repris l'autoroute, nous sommes arrivés en vue de l'Exposition.

Là, la petite troupe s'égailla rapidement pour ne plus former que de petits groupes se dispersant dans les divers secteurs. Aux environs de 11 h. 30 nous avons réintégré nos places dans le car pour ne plus en bouger jusqu'au Mollendruz (Eh oui !) où nous avons fini notre excursion par un petit arrêt non prévu à l'ordre du jour.

En guise de conclusion, je remercie chaleureusement notre meneur de troupe Samuel (Sami pour les intimes) qui a su trouver là un but intéressant à cette sortie annuelle.

Le rapporteur :

Philippe Rochat

ASSEMBLEE DU 9 Janvier 1965

21 membres prennent part aux débats de l'assemblée que préside M. Charly Rochat ouvrant cette dernière à 20 h. 45.

Après lecture du procès verbal qui est accepté, Mme Jeannine Rochat caissière donne connaissance des comptes de l'année écoulée.

Ordre du jour.

1. Vérification des comptes (Rapport)
2. Nomination de la commission de gestion
3. Renouvellement du Comité
4. Soirée.
5. Engagement d'un orchestre
6. Propositions individuelles

1. Vérification des comptes :

La commission de gestion composée de Melle Monique Rochat, Mme Verdon et de Mme Barras rapporteuse, certifie que les comptes sont juste et donne le chiffre des recettes qui s'élève à frs. 2968.05

L'assemblée accepte les comptes tels qu'ils sont présentés et libère la responsable de l'exercice 1964.

2. Nomination de la commission de gestion :

Pour l'année future, les membres soussignés sont responsable de la vérifications des comptes. Mme Barras, Mme Elisabeth Dépraz et M. Samuel Rochat, membre suppléant Mme Fantoli.

3. Renouvellement du Comité :

L'exécutif sans changement est réelu en bloc pour une année.

4. Soirée :

Le programme chorale est laissé au choix de notre Directeur, M. Gilbert Reymond. Pour la partie théatrale, le soussigné donne quelques renseignements sur la pièce policière d'André Picot " Un Lys pour Chimène " en 2 actes diffusée sur les ondes de Radio-Genève et remercie les actrices acteurs pour ce travail supplémentaire sans délaisser le chant.

5. Engagement d'un orchestre :

Comme de coutume, le Comité est chargé de l'engagement de ce dernier.

6. <u>Propositions individuelles</u> :

Mme Marie-Ellen Rochat demande que le salaire bien faible de notre Directeur soit revu et prie le Comité de faire une tournée de recrutement au Séchey et aux Charbonnières. M. Samuel Rochat Roch propose d'enrichir le programme de la soirée par l'engagement d'une musique ou d'un soliste (chorale) M. Reymond aimerait que l'heure soit respectée à la soirée, c'est-à-dire à 20h.30 précises. M. Meyer s'étonne que la société ne face pas l'achat d'un piano. ~~Cette question~~ est réglée par le Président, citant que L'Echo du Risoud insolide à l'heure actuelle avait prêté leur piano sous certaines obligations d'entretiens et que le Choeur Mixte en était responsable. Un avis de recrutement doit être affiché à la laiterie indiquant la reprise des répétitions.

L'assemblée étant levée à 22 heures, M. Charly Rochat invite les membres à une partie familière au ~~Café du Séchey~~, sur le compte de la société.

Le Président : Le Secrétaire :

= =

ASSEMBLEE du 1. Juin 1965

Sous une convocation express, 20 membres répondent de leur présence à l'assemblée que préside M. Charly Rochat qui excuse la manière si rapide de convoquer une assemblée.

Le procès verbal est lû et admis sans modification.

Ordre du jour.

1. Comptes de la soirée.
2. Course.
3. Propositions individuelles.

1. Comptes de la soirée :

Madame Jeannine Rochat, toujours fidèle à son poste donne la lecture des comptes qui se solde par un bénéfice net de frs. 1479.--

Notre Président remercie la caissière ainsi que tous les membres qui ont collaboré à la belle réusite de la soirée et trouve que le bénéfice est vraiment magnifique.

En 1959	frs.	506,30	En 1962	frs.	923,10
" 1960	"	617,--	" 1963	"	542,60
" 1961	"	599,30	" 1964	"	1070,10

2. Course :

Pour la première fois, le but est laissé aux soins de M. Charles Raemy et M. Henri-Samuel Rochat pour une course surprise. La date est fixée au 5 juin.

3. Propositions individuelles :

M. Charly Rochat précise que le salaire de notre Directeur a été porté à frs. 20,-- par répétition. Ayant aucune autre proposition l'assemblée est levée à 21 h. 50.

Le Président : Ch.

Le Secrétaire : Samuel Rochat

" C O U R S E 1 9 6 5 "

Grand émoi ce matin 6 juin, devant la place du Cygne. Que se passe-t-il ? Rien d'extraordinaire ! Ce n'est que le Choeur Mixte qui s'apprête à partir en course. Déjà bon nombre de sociétaires sont rassemblés près du car. On attend plus que les habituels retardataires. Lorsque ces derniers sont enfin arrivés nous pouvons partir. Partir, oui, mais où ? A part le chauffeur et les deux chefs de course, nul ne sait car c'est une course-surprise. C'est donc vers une destination inconnue que nous nous dirigerons.

Après un faux départ en direction du Pont, le car se dirige maintenant vers la frontière toute proche. A l'intérieur toutes sortes de suppositions germent dans l'esprit des participants. Allons-nous en France ? Mais nous n'avons pas de pièce d'identité! Quelques-uns ou plutôt quelques-unes se sont déjà mises à chanter. Arrivés sur le Plat du Bonhomme, changement de cap : en effet, le car s'est engagé sur la route des Maréchers. De nouvelles suppositions fusent Genève ?, le Salève ?, suppositions vite abandonnées, puisque nous descendons vers le Séchey. Retour aux Charbonnières et arrêt devant la première maison. Que se passe-t-il ? Ce n'est que Françoise qui, sans doute très énervée par la belle journée à passer, a oublié son portemonaie et qui répare cet oubli.

Puis c'est un nouveau départ, cette fois en direction de Vallorbe. Où allons-nous donc ? A cette question, chacun donne son opinion mais aucune de celles-ci ne s'avérera la bonne. Les villages se succèdent repidement : Ballaigues, Lignerolles L'Abergement ; insensiblement le car se met à monter et c'est Baulmes puis Vuiteboeuf que nous traversons. A l'intérieur, l'ambiance est joyeuse, on chante, on rit et on s'amuse. A l'extérieur, c'est plus morose : partis par un ciel couvert, et après avoir aperçu un rayon de soleil, oh !, un seul ! nous roulons maintenant dans une atmosphère brumeuse et floue. Huit heures et demi déjà et voilà Ste-Croix qui apparait après bien des virages. C'est du reste là que nous nous arrêterons pour la première fois aujourd'hui. Nous entrons au Buffet de la Gare où nous déjeûnons sommairement. C'est dans ce même établis-

sement que plusieurs d'entre nous virent une personne bien connue de nous tous : Monsieur Genoud, ancien gendarme au Pont.

Trois quart d'heure plus tard environ, nous réintégrons nos places et le car repart en direction du col des Etroits. Celui-ci franchi, nous descendons vers Fleurier et le pays neuchâtelois, descente très raide il faut le dire. Entre Ste-Croix et Fleurier, nous avons rencontré une course cycliste. Après avoir longé le Vallon de Buttes, et,plus loin, le Val de Travers, nous remontons en direction de la Vallée des Ponts. Quel contraste ! en bas une rivière, l'Areuse, égaie la contrée; en haut, encadrées par des forêts de sapins, d'immenses étendues de terre noirâtre : des tourbières. Nous roulons toujours, et bientôt nous traversons le Locle, puis comme l'heure avance, nous nous arrêtons à la Chaux-de-Fonds pour l'apéritif bu au Café Restaurant le Terminus. C'est là que la doyenne de la société, Madame Fantoli pour ne pas la nommer, croyant certainement l'heure fort avancée nous déclara d'un ton autoritaire : " Faut activer là-dedans ! "

Le voyage continue, toujours en direction du nort-est. Nous sommes maitenant en pays bernois et nous traversons St-Imier. Nos deux chefs de course, Charles Raemy et Pache"l' enroué " nous divertissent de leur mieux en plaçant quelques bons witz. Puis les chansons reprennent, accompagnées maitenant par la guitare et l'accordéon. Environ une heure plus tard, le Chasseral, but essentiel de notre course, dresse devant nous ses flancs déboisés. Cà et là quelques taches de neige témoignent que l'hiver dure longtemps à plus de 1500 mètres d'altitude.

Après le poste de péage, nous entamons les derniers kilomètres qui nous séparent du restaurant où nous dînerons. Il fait froid en haut et l'horizon ne nous apparaît que très indistinctement. Le point perceptible le plus éloigné se situe aux environs du lac de Bienne. Nouvel apéro et ensuite à table ! Un menu composé d'escalopes de veau, de pois et de pommes frites nous est servi par un garçon italien très débrouille. Le repas terminé, il est alors question que quelques membres de la société dont le soussigné, de manger une fondue. Mais quelques as sociétaires du sexe qu'on prétend faible, nous déconseillent vivement ce projet soucieuses, disent-elles, de notre petite santé. Ensuite de quoi les cafés furent joués aux cartes.

Et c'est à trois heures que nous réintégrons le car pour la suite du programme : lorsque, Walti nous prouva qu'il avait le sommeil très résitant à la bière. Puis nous traversons Bienne et nous nous engageons sur la route qui longe la lac du même nom. Après avoir roulé assé longtemps, nous arrivons au Landeron où nous nous arrêtons pour une pause, désaltérante cela va sans dire. Le Landeron est un petit bourg qui a gardé un cachet méridional est qui, de plus, est très plaisant à visiter. C'est dans ces murs moyennâgeux, à l'intérieur d'un petit bistrot, que quelques-uns d'entre nous semèrent la zizanie, pour ne pas dire plus, en se bombardant avec une pile de cartons de bière !

Puis le voyage continue, longeant le lac de Neuchâtel, pour s'arrêter à Grandson, lieu de hauts faits de nos Confédérés. Et c'est au Tonneau, restaurant tenu par une autre de nos connaissance, Monsieur Roubaty " Picoche pour les intimes ", que nous aboutissons. Celui-ci nous fit l'honneur de sa cave et de sa cuisine, toutes deux excellentes. Après le repas, on chante beaucoup et c'est à ce moment-là qu'on découvre dans nos rangs un talent insoupçonné, Mitzy, vite proclamé sous-directeur.

Aux environs de 11 h. 30, nous quittons avec regrets le Tonneau et regagnons une dernière fois nos places dans le car qui nous raménera franco domicile dans nos foyers.

Le rapporteur :

Philippe Rochat

ASSEMBLEE DU 7 Janvier 1966

Vu la reconstruction de L'Hôtel du Cygne l'assemblée se déroule dans la magnifique salle à manger, mise à notre disposition par M. Palmyr Rochat.

Il est 21 h, 10. Notre président, M. Charly Rochat déclare l'assemblée ouverte en présence de 16 membres seulement. Après l'admission du procès verbal du 1. juin 1965, Mme, Jeannine Rochat nous renseigne en lisant les comptes de l'année écoulée qui se solde à notre profit d'un montant de fr. 3341,--

Ordre du jour.

1. Vérification des comptes (rapport)
2. Nomination de la commission de gestion.
3. Renouvellement du Comité.
4. Soirée.
5. Propositions individuelles.

1. Vérification des comptes :

La commission de gestion composée de Mme, Irma Barras, M. Samuel Rochat-Roch et de Mme, Elisabeth Dépraz qui assume la responsabilité du rapport,donne l'assurance d'une bonne marche de la société en certifiant les comptes justes. L'assemblée accepte les comptes présentés et donne décharge à la commission de leur mandat.

2. Nomination de la commission de gestion:

La prochaine législature est assurée par Mme, Elisabeth Dépraz, M. Charly Brocard et M. Philippe Rochat (suppléante Mme, Claudine Meyer)

3. Renouvellement du Comité :

La démission de M. et Mme, Raemy,laissait une place vacante au sein du Comité depuis le mois de novembre. Par acclamation de l'assemblée, est élue Vice-présidente Melle, Denise Barraud. En bloc, les membres de l'exécutif restant sont réelus pour une année. Ainsi donc est formé le nouveau Comité :

Président	Charly Rochat	Caissière	Jeannine Rochat
Vice-présiente	Denise Barraud	Memb. adj.	Anne-Marie Juriens
Secrétaire	Samuel Rosat		

4. Soirée :

Comme de coutume, la partie chorale est confiée aux soins de notre Directeur M. Gilbert Reymond.

M. Samuel Rochat dit " Pasche " indique que le choix de la pièce a été porté sur une comédie de Marcel Rousselle (Le

Dompteur de Punaises) et que les répétitions ont déjà commencé avec le concours de Mme, Jeannine Rochat, Melle, Denise Barraud Melle, Françoise Romanens, Charly Rochat, Samuel Rochat, Philippe Rochat et Charly Brocard. Merci à ces membres dévoués.

Une innovation pour le Comité, l'engagement de l'orchestre est chose faite. L'orchestre Jack'Son conduira le bal pour la somme de fr. 430,--

5. Propositions individuelles :

M. Samuel Rochat-Blatti propose une partie à ski avec pique-nique. Mme, Marie-Ellen Rochat trouve que le projet n'est pas à la portée de tous, mais qu'une sortie au théatre de Lausanne ou un concert au Palais de Beaulieu serait souhaîtable. La parole n'étant plus demandée,M. Charly Rochat lève l'assemblée à 22 h. 10 .

Le Président : Ch.

Le Secrétaire : Sam Rosat.

ASSEMBLEE du 18 mai 1966

Après une longue attente de notre président, M. Charly Rochat déclare l'ouverture de la séance à 21 h. 15 en excusant son retard dû à sa profession. 16 membres participent aux débats et acceptent déjà le procès verbal du 7 janvier.

Ordre du jour.

1. Comptes de la soirée.
2. Course.
3. Propositions individuelles.

1. Comptes de la soirée:

Mme, Jeannine Rochat, fidèle à son poste de caissière donne la lecture des comptes de la soirée qui se solde par un bénéfice de fr. 866,20. Ce modeste revenu étonne l'assemblée par rapport aux années précédentes. Cette différence tient à plusieurs facteurs : la première partie de la soirée a été reconnue trop longue empêchant ainsi la buvette de fonctionner , 5oo billets de tombola en moins, le magicien fr. 80,-- ainsi que les frais de la troupe théatrale.

2. Course :

Sous une demande du Comité, la société de la S.A.P. J.V. de L'Isle a fait parvenir divers projets de course avec prix. 19 projets sont présentés, embarras du choix. Après une discussion d'un quart environ, l'ultime projet est accepté c'est-à-dire : départ à 7 h. Vaulion, La Sarraz, Moudon, Romont, Bulle, Charmey, déjeuner à Crésuz au Vieux Chalet, Le Jaun, Boltigen, Rougemont où le diner sera servi à la Videmanette, Château-d'Oex, Les Mosses, Aigle et souper chez Gugu à Chernex. Prix de la course fr. 19,-- sans la montée en cabine à la Videmanette, la date restera à fixer avec l'entreprise de transports vu la demande de changement, soit le 12 juin ou le 19.

3. Propositions individuelles :

La parole n'étant pas demandée, M. Charly Rochat clos cette assemblée à 22 h. 30

Le Président : Le Secrétaire :

Assemblée extraordinaire du 13 déc. 1966

Assemblée extraordinaire car ce soir-là, une répétition était prévue. Vu le nombre peu élevé de sociétaires, le Directeur, Monsieur Reymond, proposa de faire une assemblée, afin de savoir si oui ou non nous pouvions chanter à Noël.

A 21 h. le Président ouvre la séance en nous posant la question : « Continuerons-nous ou arrêtons-nous la préparation d'un chœur de Noël ? ».

Monsieur Reymond demande alors la parole et nous déclare : « Depuis le début de mon office de directeur, je m'étais toujours promis de ne pas faire chanter les membres du Chœur Mixte si ceux-ci n'étaient pas au moins vingt. Si je vous ai accordé un sursis ces dernières semaines, c'est que j'avais l'espoir de voir apparaître encore quelques membres. Puisque ce n'est pas le cas, il m'est impossible de mener à bien le chœur que nous travaillons pour le soir de Noël. »
Puis il redonna la parole au Président.

Celui-ci attendit quelques instants que l'assemblée se soit un peu calmée et nous fit voter pour voir si nous voulions continuer l'étude dudit chœur.

Les "non" l'emportèrent, ~~[illegible]~~, et une voix ↓ Il sur les "oui".

faut bien préciser ici que ce n'était pas d'un refus de chanter à Noël, mais de le faire dans de pareilles conditions qu'il s'organisait.

L'assemblée décida alors de se retrouver au début de l'an de grâce 1967 pour discuter la suite du programme. Puis le président clôtura la séance.

Le Secrétaire

M. Rochat

Assemblée du Janvier 67

Le Président, M. Charly Pochat déclare la séance ouverte à 20 h. 45, après le traditionnel quart d'heure vaudois. 17 membres sont présents à cette assemblée.

Ordre du jour:

1. lecture du procès-verbal
2. comptes de la soirée et du loto
3. Renouvellement de la commission de gestion.
4. " du comité
5. Soirée
6. Propositions individuelles

1. Lecture du procès-verbal

Après lecture, le procès-verbal de la dernière assemblée est admis à l'unanimité.

2. Comptes de la soirée et du loto

Notre dévouée caissière, Mme Jeanine Pochat donne lecture des comptes de l'an de grâce 1966. Relevons peut-être quelques chiffres:

la soirée se solde par un bénéfice de Fr. 866.20
et le loto par un bénéfice de Fr 1729.10
capital au 31.12.66 Fr 4'266.55.

Après lecture du rapport de la commission de gestion, l'assemblée admet les comptes et remercie la caissière pour son travail net et irréprochable.

3. Renouvellement de la commission de gestion

Madame Marcelle Lugrin remplace M. Ch. Bressoud démissionnaire et est nommée à la place de M. Ch. Pochat, et Monsieur Maurice Lugrin prend la place de M. Ph. Pochat, tous deux nommés récemment au comité. La commission, alors Mlle F. Taylor est nommée membre suppléant

composée de Mmes, ~~Mlles~~ Mlle Lugrin, Cl. Meyer, Maurice Lugrin et F. Peyron ~~et de M. Maurice Lugrin~~ est ~~reconduite~~ élue pour 1 année.

4. Renouvellement du comité

Le comité actuel, à savoir Mmes et MM Charly Rochat, Jeanine Rochat, Denise Barraud, Charly Broccard et notre serviteur, est renouvelé en bloc.

5. Soirée

Etant donné que les représentations n'ont pas encore repris, notre directeur, M. Gilbert Peyraud nous fait constater qu'il est impossible de maintenir la soirée pour la date prévue, soit le 14 mars et propose de la renvoyer au mois de mai. Proposition acceptée par l'ensemble des membres.

6. Propositions individuelles

La parole n'étant pas demandée, M. Ch. Rochat clot cette assemblée. Il est alors 22 h. 10

Le secrétaire
Ch. Rochat

Assemblée du 4 octobre 1968

Le Comité a décidé en cours d'année de ne plus faire une, mais deux assemblées générales par année; la première au début de la saison, soit en octobre et la seconde entre la soirée et la course. Voilà pourquoi le Choeur Mixte se retrouve en assemblée générale en ce mercredi 4 octobre 1968, sous la présidence de M. Charly Rochat.

Le Président déclare la séance ouverte à 21 h.; 18 membres sont présents.

Ordre du jour

1. Lectures des comptes
2. Rapport de la commission de gestion
3. Renouvellement du comité
4. Renouvellement de la commission de gestion
5. Activités de la société
6. Propositions individuelles

1. Lecture des comptes

Madame Jeanine Rochat nous donne lecture des comptes de l'année écoulée; ceux-ci se bouclent avec un bénéfice de fr 683.80.

* * * * * *

2. Rapport de la commission de gestion

Madame Claudine Meyer lit le rapport de la commission de gestion et propose à l'assemblée

1° D'accepter les comptes tels qu'ils nous sont présentés

2° D'en donner décharge à la caissière

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, la caissière remerciée pour son excellent travail.

* * * * * *

3. Renouvellement du comité

Après maintes propositions Mlle Francine Meylan accepte de reprendre la charge de caissière des mains de Mme Jeanine Rochat, démissionnaire.
Le président, ainsi que les autres membres du comité, est réélu par acclamations pour une nouvelle année.

* * * * * *

4. Renouvellement de la commission musicale

La nouvelle commission musicale se présente sous la forme suivante:

Mme Marcelle Lugrin pour le soprano

Mme Elisabeth Dépraz pour l'alto

M. Samuel Rochat pour le ténor

M. Pierre Falcy pour la basse

* * * * * *

5. Activités de la société

La parole est donnée à M. Gilbert Reymond, directeur, qui nous présente un programme général pour l'hiver 68-69:

1° Enregistrement des choeurs chantés lors du concert donné en faveur des orgues des Charbonnières; date prévue: le 14 décembre au Temple du Lieu.

2° Productions de la société pour le Noël du Séchey

3° Productions de la société pour le Noël des Charbonnières

4° Programme des chants à étudier en vue de la soirée

5° Concert pour l'inauguration des orgues

Deux dates ont été retenues pour notre soirée annuelle, à savoir les 8 et 15 mars 69. Etant donné que la société fêtera son 10ème anniversaire l'an prochain, notre directeur propose que nous invitions toutes les personnes ayant fait partie de la société, proposition acceptée à l'unanimité il va sana dire.
La discussion est ensuite ouverte pour déterminer si la soirée comprendra une pièce de théâtre ou une revue de la société. Après maintes propositions, l'assemblée propose de remettre le problème au comité.
En ce qui concerne la partie récréative, il est décidé de ne pas faire de bal public mais seulement un bal entre membres et amis de la société, ceci afin d'éviter, en ce jour de 10ème anniversaire, à bon nombre de sociétaires d'être sur la brèche toute la soirée.

* * * * * *

6. Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'étant soulevée, le Président clôt la séance; il est alors 22h15.
Comme de coutume, la société se retrouve à la salle à manger pour une agape que l'on dit bien méritée.

Le remplaçant du secrétaire:

Charly Brocard

ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 13 MAI 1969
****

Le Président, Monsieur Charly Rochat, ouvre la séance; il est alors 20h55.
25 membres sont présents et 5 personnes se sont excusées.

Ordre du jour

1. Lecture des procès-verbaux
2. Lecture des comptes de la soirée et de l'exercice 68-69
3. Renouvellement du comité
4. Course
5. Divers et propositions individuelles

1. Lecture des procès-verbaux

Les procès-verbaux sont admis sans discussion par l'assemblée.

* * * * * * *

2. Lecture des comptes

Mademoiselle Francine Meylan, Caissière, nous donne lecture des comptes de la soirée du 15 mars écoulé. Ceux-ci se soldent par un bénéfice de fr 226.15. Il nous est aisé de comprendre la petitesse d'un tel résultat, étant donné que nous n'avions pas perçu d'entrées pour la partie familière. En ce qui concerne l'exercice 68-69, notre caissière nous communique celui qui nous paraît le plus important, à savoir la part nette de notre Société résultant du loto 1968, soit fr 680.--. Le président remercie la caissière pour son excellent travail.

* * * * * * * *

3. Renouvellement du comité

Le Président, démissionnaire, ouvre la discussion pour le renouvellement de sa charge. Monsieur Reymond, Directeur, prend la parole et remercie Monsieur Charly Rochat pour le travail effectué. Après de longs palabres, Monsieur Charly Brocard, actuel Vice-Président, accepte de reprendre ce poste tout en renonçant à ses fonctions de Sous-Directeur, fonctions qui lui avaient été attribuées lors de la fameuse course-surprise au Chasseral. Monsieur Charly Rochat, quant à lui, accepte de renouveler son mandat au Comité. Celui-ci se compose comme suit:

Président	: Charly Brocard
Vice-Président	: Charly Rochat
Caissière	: Francine Meylan
Secrétaire	: Philippe Rochat
Membre adjoint	: Charlette Meylan

* * * * * * * *

4. Course

La Société des Autotransports de la Vallée de Joux (AVJ) nous a aimablement proposé quelques buts pour notre course annuelle, à savoir:

Lac Bleu - Isérables - Le Moléson - Le Glacier des Diablerets.
L'assemblée ne parvenant pas à s'accorder sur l'une ou l'autre de ces propositions, la question fut mise au vote, et c'est en direction du Lac Bleu que nous nous dirigerons le dimanche 8 juin prochain. Monsieur Pierre Falcy est nommé Chef de Course.

* * * * * * * * * *

5. Divers et propositions individuelles

L'assemblée décide de participer à la Vente de l'Eglise en chantant plusieurs choeurs; une répétition est fixée au mardi 27 mai.
Madame Elisabeth Dépraz, responsable de la tombola, propose de donner quelque chose aux enfants qui vendent des billets à la soirée. Proposition acceptée à l'unanimité.
Monsieur Reymond, Directeur, nous fait part de son désir de commencer les répétitions plus tôt; il aimerait également qu'un effort se fasse en vue de recruter de nouveaux chanteurs. L'assemblée décide alors de commencer les répétitions au mois de septembre à titre d'essai.
Monsieur Charly Brocard relance la question d'aller chanter à l'église d'Orbe où réside actuellement Monsieur Morel, ancien Pasteur du Lieu. L'idée est acceptée.
La proposition est aussi faite d'aller chanter une fois à la Chapelle catholique.
L'assemblée décide également de se produire à la fête de la Palestine.

* * * * * * * * *

L'assemblée est levée à 22h45.

--ooOOOoo--

ASSEMBLEE GENERALE DU 2 AVRIL 1970

Monsieur Charly Brocard, notre Président, ouvre la séance; il est 21 h. 19 membres répondent à l'appel et 5 se sont fait excuser.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture des procès-verbaux
2. Comptes et rapport de la commission de gestion
3. Renouvellement du comité
4. Concert à l'Hôpital
5. Concert
6. Décès
7. Course
8. Cotisations
10. Propositions individuelles

* * * * * * *

1. Lecture des procès-verbaux

Aucune objection n'étant soulevée, les procès-verbaux sont admis à main levée.

* * * * * * *

2. Comptes et rapport de la commission de gestion

Madame Jeanine Rochat, Caissière suppléante, nous redonne lecture des comptes de l'exercice 1968/69. Rémy Rochat nous lit le rapport de la commission de gestion. Le Président remercie et propose d'accepter le rapport tel que présenté. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

* * * * * * *

3. Renouvellement du comité

Comme aucune démission n'a été présentée, le comité "rempile" in corpore.

* * * * * * *

4. Concert à l'Hôpital

Monsieur Charly Brocard propose d'aller faire notre concert annuel à l'hôpital pendant la semaine qui suivra la soirée. Madame Charlette Meylan, quant à elle, pense qu'il ne serait pas très judicieux d'y aller le mardi, car cela empiéterait sur une répétition pour le concert. L'assemblée tranche en décidant de fixer la date de notre sortie lors de la soirée.

* * * * * * *

5. Concert

Notre société envisageant l'achat d'un piano d'occasion, la proposition a été faite de donner un concert à l'église du Village, avec le concours précieux de la Chorale de l'Orient. La date est fixée au samedi 16 mai.

* *X* * * * *

6. Décès

Plusieurs membres de la Société ayant eu récemment un décès dans leur proche famille, l'assemblée désire fixer,une fois pour toutes, l'attitude à adopter en pareil cas. Après quelques propositions, voilà ce qui est décidé:

- une couronne pour les membres actifs ainsi que chant de la Société, si la famille du défunt en exprime le désir
- une fleur pour le conjoint ou pour un enfant d'un membre actif
- un avis mortuaire dans la Feuille d'Avis de Lausanne pour le décès d'un membre actif
- dans tous les cas, une cartesera envoyée à la famille

* * * * * * *

7. Course

Après quelques délibérations, la date de notre sortie annuelle est fixée au dimanche 14 juin; reste à trouver un but. Madame Elisabeth Dépraz propose de nous rendre au Salève par le Col de la Faucille et Madame Angèle Rochat préfère, quant à elle, que nous nous dirigions vers Annecy. Comme le Salève a déjà été proposé à plusieurs reprises, l'assemblée décide de s'y rendre.

* * * * * * *

8. Cotisations

La caissière, Madame Jeanine Rochat nous ayant fait remarquer, à juste titre, que le montant de la cotisation annuelle restait inchangée depuis bien quelques années déjà, proposition a été faite de la porter de Fr 6.-- à Fr 10.--. Après de longs palabres, l'assemblée accepte cette proposition.

* * * * * * *

9. Soirée

Décisions prises par l'assemblée en ce qui concerne notre prochaine soirée:

- l'orchestre Andhréana qui a déjà joué en 1963, est réengagé
- nous acceptons les offres de la Société "La Muse" de Vevey qui nous jouera deux pièces en 1 acte pour Fr 300.-- t. cpris.
- les entrées sont fixées à Fr 5.-- pour les adultes et à Fr 2.-- pour les enfants. La carte de bal est également fixée à Fr 5.--

- un Sécuritas surveillera la bonne marche du bal
- les enfants qui vendront des billets de tombola auront droit à une limonade et à un sandwich
- la tenue pour la soirée et pour les manifestations à venir est la suivante: blouse blanbhe et jupe noire pour les dames, chemise blanche et noeud papillon, ainsi que tenue foncée, pour les messieurs; le traditionnel oeillet disparaîtra

* * * * * * *

10. Propositions individuelles

Comme tout semble avoir été dit, aucune proposition individuelle ne vient prolonger notre assemblée.

* * * * * * *

Il est 22h30 lorsque l'assemblée est levée. Une verreée est offerte par la Société.

--ooOOOoo--

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 janvier 1971

Monsieur Charly Brocard, Président, ouvre la scéance; il est 20h45. 22 membres sont présents et une personne s'est excusée. Il nous invite tout d'abord à écouter l'enregistrement fait par Monsieur Piguet de l'Orient lors de notre concert de Pentecôte. C'est avec plaisir et aussi avec une certaine émotion que nous écoutons nos propres voix. Le Président remercie ensuite chaleureusement Monsieur Piguet pour les instants agréables que nous venons de passer. L'ordre du jour est le suivant:

1° Lecture du dernier procès-verbal
2° Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion
3° Admissions, démissions
4° Renouvellement du comité
5° Renouvellement de la comission de gestion
6° Soirée
7° Concert à Rolle
8° Communications du Directeur
9° Course
10° Propositions individuelles

* * * * * * *

1. Lecture du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée du 2 avril 1970 est lu par le secrétaire puis approuvé sans opposition par les membres de la société.

* * * * * * *

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion

Madame Jeanine Rochat, notre très dévouée Caissière, nous donne lecture des comptes de l'exercice 1970. Examinons de plus près quelques résultats:

- la soirée nous laisse un bénéfice de fr 1'132.25 (soit dit en passant, il s'agit là d'un résultat magnifique)
- le concert de Pentecôte, quant à lui, nous laisse la somme de fr 241.40
- le traditionnel loto du mois de décembre a rapporté fr 600.--

Le président remercie Madame Rochat pour son excellent travail et Madame Angèle Rochat, rapporteuse de la commission de gestion, nous donne lecture de son rapport. Celui-ci, ainsi que les comptes, sont admis à l'unanimité et la commission est déchargée de son mandat.

* * * * * * *

3. Admission, démission

La société a accueilli avec plaisir MM, Roger Rochat et Pierre-Claude Locatelli comme nouveaux membres. D'autre part, aucune démission n'est venue diminuer notre effectif.

4. Renouvellement du comité

Le "bail" est renouvellé par acclamations pour une année. Toutefois, Madame jeanine Rochat qui passe de suppléante à Caissière, remet le soin à Monsieur Alain Golay de tenir la caisse lors des manifestations.

* * * * * * *

5. Renouvellement de la commission de gestion

La nouvelle commission se compose de la manière suivante:
Madame Elisabeth Dépraz, rapporteuse; Madame Irma Barras et Monsieur Claude Brocard, membres.

* * * * * * *

6. Soirée

Notre soirée annuelle est fixée au samedi 27 mars. La troupe littéraire "La Muse" de Vevey a été engagée une nouvelle fois pour une pièse en 1 acte. L'assemblée décide de reprendre un agent "Sécuritas" pour le contrôle des entrées et de l'ordre dans la salle. L'orchestre, lui, reste à trouver.

* * * * * * *

7. Concert à Rolle

Comme chacun le sait, nous aurent le plaisir de sortir de notre Vallée pour aller chanter, avec le concours de la Chorale de L'Orient, aux Fêtes de La Côte, à Rolle. En dernière heure, nous apprenons que la date est fixée le 15 mai à 20h3

* * * * * * * *

8. Communications du Directeur

Monsieur Gilbert Reymond, notre sympathique Directeur de toujours, nous signale qu'il sera sans doute nécessaire d'apprendre un choeur supplémentaire pour notre soirée. Il nous confie ensuite qu'il aimerait bien retrouver un effectif d'une trentaine de chanteurs. Il ouvre aussi le champ des critiques concernant le programme général des choeurs chantés. Il en découle,que, malgré les bruits qui courent parfois tard le soir après les répétitions, les choeurs classiques conviennent mieux à notre société que les chants populaires.
Le Président profite de l'occasion pour nous faire remarquer que les répétitions ne sont pas suivies assez régulièrement par quelques membres.

* * * * * * *

9. Course

Le but de celle-ci ayant été désigné depuis fort longtemps, en l'occurence Annecy et son lac, ce sont Messieurs Charly Brocard et Alain Golay qui sont chargés d'en régler les détails. Comme une impression générale de digestion pénible nous reste de la dernière course, il est décidé que seul le dîner sera imposé.

10. Propositions individuelles

Seul Monsieur Reymond prend la parole pour nous proposer de ne pas fixer notre prochaine soirée (celle de 1971) à la fin de l'année scolaire. Nous comprenons d'ailleurs fort bien que cette période n'est évidemment pas pour lui la plus favorable à la direction de notre enesemble.

* * * * * * *

L'assemblée est levée. Il est 22h50. La société offre la traditionnelle verrée.

--ooOOOoo--

ASSEMBLEE GENERALE DU 11 novembre 1971

Monsieur Charly Brocard, Président, ouvre la scéance; il est 20h50 et nous nous trouvons réunis dans la petite classe du Collège. 25 membres sont présents et 3 se sont fait excuser. L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture du dernier procès-verbal
2. Comptes et rapport de la Commission de gestion
3. Admissions et démissions
4. Renouvellement du comité
5. Renouvellement de la commission de gestion
6. Manifestations
7. Communications du Directeur
8. Propositions individuelles

--..ooOoo..--

1. Lecture du dernier procès-verbal

Votre serviteur lit le compte rendu de la dernière scéance et celui-ci est admis à l'unamimité par l'assemblée.

2. Comptes et rapport de la commission de gestion

Notre toujours dévouée caissière, Madame Jeanine Rochat nous donne lecture des comptes de la soirée. Celle-ci se solde par un bénéfice de Fr 567.40. Quant aux comptes de l'année, ils se soldent par un avoir en caisse de Fr 31.70 et en Banque de Fr 1166.50, ce qui nous donne un total au bilan de Fr 1198.20.
Madame Elisabeth Dépraz nous lit ensuite le rapport de la commission de gestion tout en relevant que le montant de Fr 105.-- versé à la somelière lui semble trop élevé. Puis elle remercie la caissière de son excellent travail et demande que la commission soit relevée de son mandat.

3. Admissions et démissions

C'est avec plaisir que nous avons vu nos rangs grossir cette année; en effet, ce ne sont pas moins de six nouveaux membres qui sont venus nous renforcer, à savoir Mlle Ghislaine Cousin, Mmes Elisabeth Rochat et Dnaièle Rosset ainsi que MM. Bernard, Deny et Yvan Rochat. D'autre part, aucune démission ne nous a été signalée.

4. Renouvellement du comité

Notre Directeur, Monsieur Gilbert Reymond est maintenu dans ses fonctions par acclamations. Aucun membre du comité n'étant démissionnaire, celui-ci est renommé pour une année. Monsieur Brocard, Président, remercie l'assemblée au nom du comité pour la confiance qu'elle lui accorde.

5. Renouvellement de la commission de gestion

La nouvelle commission se compose de la manière suivante: rapporteuse: Mlle Marie-Claude Golay; membres: Mmes Elisabeth Dépraz et Eva Golay; suppléante: Mme Monique Golay.

6. Manifestations

Les manifestations auxquelles notre Société prendra part durant l'année à venir sont les suivantes: - 29.11.71: Enregistrement - 16.12.71: Concert avec la Jurassienne - 19.12.71: Loto - 23 et 24.12.71: Noël au Séchey et aux Charbonnières - Soirée à Cheseaux le 4.3.72 - Soirée annuelle le 11.3.72. Une date reste encore à fixer, celle de l'assemblée générale qui aura vraisemblablement lieu après la soirée. Notons en passant que nous aurons peut-être la chance de voir le Choeur Mixte de Cuarnens participer à notre soirée annuelle; il paraît également que cette société prépare une pièce théâtrale qui pourrait nous convenir.

7. Communications du Directeur

La parole est donnée à Monsieur Gilbert Reymond. Celui-ci nous fait tout d'abord part de son désir d'être informé plus tôt de la date de la soirée; elle tombe en effet très mal en 1972. Il nous propose ensuite d'étudier la possibilité de nous attaquer à une oeuvre plus importante, un concert consacré à Haendel avec accompagnement d'orchestre et soliste que nous donnerions au printemps 1973 par exemple. Il nous demande de bien réfléchir à la question et ouvre la discussion à ce sujet. Mme Meylan propose que nous entendions l'oeuvre en question avant de commencer à l'étudier. Mme Lugrin , quant à elle, aimerait que nous reprenions l'étude de l'"Agnus Dei" et que nous fassions l'effort de chanter cette oeuvre à plusieurs reprise. Une votation a ensuite lieu pour connaître l'opinion de l'assemblée au sujet de la proposition de Monsieur Reymond; elle est acceptée à l'unanimité et au bulletin secret. Le Directeur nous parle ensuite d'une proposition qui lui a été faite de réaliser un disque en collaboration avec les autres sociétés chorales qui ont participé aux fêtes de la Côte, à Rolle. Consultée, l'assemblée ne paraît pas très enthousiaste. Monsieur Brocard remercie ensuite Monsieur Reymond pour ses diverses communications.

8. Propositions individuelles

Vu le manque de personnes désireuses de servir dans la salle pendant le bal qui suit la soirée, Monsieur Reymond propose que nous étudions la possibilité d'organiser un self-service.

Proposition est faite d'encaisser au moyen de remboursements postaux les cotisations des membres qui ne sont pas revenus dernièrement aux répétitions et de considérer comme démissionnaires les personnes qui refuseraient de payer, ceci afin de pouvoir déterminer qui il y a lieu de convoquer lors des assemblées.

Me secrétaire se faisant le porte-parole de Monsieu r Alain Golay, absent, demande qu'une augmentation soit accordée à notre Directeur, étant donné ses nombreuses années de fidèle collaboration. L'assemblée approuve et charge le comité de fixer le nouveau traitement.

Mme Hélène Meylan remercie au nom de son mari toutes les personnes qui ont assisté au concert donné par la Chorale de l'Orient.

Aucune autre proposition n'étant faite, le Président clos la scéance et donne rendez-vous à tous au Terminus pour la verrée traditionnelle. Il est 22h10.

... --- ooo O ooo --- ...

Bocard Chg.

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 1972

Le Président, Monsieur Brocard, ouvre la séance, il est 20h.50 et nous sommes réunis dans la salle du jeu de quilles de l'Hôtel du Cygne. Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur Arnold Golay, membre actif décédé dernièrement. L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion
3. Renouvellement du Comité
4. Renouvellement de la Commission de gestion
5. Admissions, démissions
6. Loto et Soirée
7. Communications du Directeur
8. Divers et propositions individuelles

------OOOOO------

1. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu par votre serviteur puis est admis à l'unanimité par l'assemblée.

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion

Madame Jeanine Rochat, notre fidèle caissière, nous donne lecture des comptes de l'exercice écoulé. Relevons quelques chiffres au passage: - Bénéfice de la Soirée: fr 1'552.05 ce qui, soit dit en passant, est un résultat appréciable; - Bénéfice du Loto: fr 643.--; - Solde en Caisse à la fin de l'exercice: fr 2'187.20.
Madame Marie-Claude Guignard nous lit ensuite le rapport de la Commission de gestion dans lequel elle relève l'excellent travail de Madame Rochat, toujours sur la brèche. Décharge est ensuite donnée à la caissière pour ses comptes et à la commission pour son mandat.

3. Renouvellement du Comité

Monsieur Brocard, Président actuel, nous déclare ne pas vouloir continuer à assumer le poste présidentiel et nous donne sa démission. Il demande ensuite à l'assemblée d'émettre des propositions pour un nouveau président. Monsieur Alain Golay est proposé par Monsieur Samuel Rochat. Comme personne d'autre ne demande la parole, l'assemblée élit Monsieur Golay au poste de président. Monsieur Charly Rochat remercie au nom de la Société le Président sortant en relevant l'excellent travail accompli.

4. Renouvellement de la Commission de gestion

Comme de coutume, la liste alphabétique des membres est ressortie et ce sont MM. Gavillet et Gosteli qui accompagneront Mme Guignard dans sa tâche pour l'année à venir.

5. Admissions et démissions

Notre Société a vu avec plaisir grossir ses rangs avec Mmes Christine Rochat, Meylan, Mlles Marceline Meylan et Marialine Bonny et M. Pierre-André Rochat.
Aucune démission n'est à signaler.

6. Loto et Soirée

Le loto intersociétés a été fixé lors de l'assemblée des Présidents de sociétés au dimanche 3 décembre 1972. Des vendeuses et quelques responsables sont nommés pour fonctionner lors de cette journée.

La soirée, quant à elle, est fixée au 17 mars 1973. Le Choeur Mixte de Cheseaux viendra à cette occasion nous rendre la visite que nous lui avons faite au printemps passé. L'orchestre a déjà été contacté par Mme Jeanine Rochat. La troupe théâtrale "La Muse" de Vevey a été retenue par notre Président mais n'a pas encore donné de réponse.

D'autre part, nous aurons le plaisir de nous déplacer le 27 janvier prochain à Cuarnens pour y interpréter le programme de notre soirée.

7. Communications du Directeur

La parole est donnée à Monsieur Gilbert Reymond après qu'il ait été renommé par acclamations. Notre Directeur nous déclare avoir reçu une lettre de la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois demandant à notre Société de participer à la Cantonale qui se déroulera à Aigle en mai 1974. Monsieur Reymond pense que c'est là une attache assez rigide, genre fil à la patte et propose de prendre contact avec cette Société. Un débat s'ensuit et plusieurs personnes prennent la parole, notamm ent MM. Michel Rochat et Fernand Gosteli. L'assemblée vote ensuite sa décision de ne pas vouloir participer à la Cantonale. En ce qui concerne la soirée, Monsieur Reymond nous propose de reprendre quatre choeurs de l'année passée et d'en apprendre quatre nouveaux. Quant au concert, il propose comme date le 19 ou le 20 mai 73. A la suite d'une question formulée par Mme Jeanine Rochat, notre Directeur pense qu'il serait très difficile de donner ce concert deux fois et propose d'étudier éventuellement la possibilité de le donner une seconde fois à Romainôtier. Il termine ses communications par un bulletin de santé: "Les Choeurs mixtes heureux n'ont pas d'histoire" et nous dit son plaisir de voir de nouveaux jeunes se joindre à nous. Le Président remercie ensuite notre Directeur .

8. Divers et propositions individuelles

Le Président remercie Madame Marcelle Lugrin, archiviste de la Société, pour l'excellente tenue des partitions.
Madame Angèle Rochat remercie le Comité pour son travail.
Monsieur Michel Rochat propose de clore l'assemblée par un chant et c'est donc sur l'air de "Allons danser sous les ormeaux" que se termine notre séance. Il est 22 h. 20.

Le Président: Le Secrétaire:

ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MAI 1973

Après avoir donné son aubade annuelle à l'Hôpital de la Vallée, la Société se retrouve à l'Hôtel de l'Union, au Sentier. Monsieur Alain Golay, Président, ouvre la séance; il est 20 h 30. L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Lecture des comptes partiels
3. Communications du Président
4. Course
5. Communications du Directeur
6. Divers et propositions individuelles

... --- ... --- ...

1. Lecture du procès-verbal

Le soussigné procède à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Celui-ci est admis à l'unanimité.

2. Lecture des comptes partiels

Madame Jeanine Rochat nous donne quelques chiffres de l'exercice en cours: Bénéfice du loto 1972: fr 1'296.50. Soirée: Bénéfice du Buffet fr 480.--, bénéfice de la Tombola: fr 750.--, bénéfice de la Roue: fr 315.--.

3, Communications du Président

Monsieur Golay remercie l'assemblée pour son assiduité aux répétitions. Nos applaudissements vont ensuite au Directeur, Monsieur Gilbert Reymond, pour le travail accompli.

4. Course

But proposé pour notre sortie annuelle, Le Niesen avec comme organisateurs Monsieur et Madame Serge Guignard. Monsieur Reymond demande qu'un but de rechange soit envisagé en cas de mauvais temps. La date de cette course est fixée au 26 août prochain.

5. Communications du Directeur

Monsieur Reymond évoque les péripéties et aléas de l'année et fait ressortir la belle aventure du Concert dûe, dit-il, à l'enthousiasme et à l'abnégation des sociétaires. Il nous fait ensuite une petite rétrospective dudit concert: "Les quatre premiers choeurs semblaient être les moins beaux, le programme allant crescendo." Il nous félicite encore pour l'exécution des choeurs religieux. Monsieur Reymond nous parle ensuite du problème d'organiser, sur proposition de Monsieur Baudat, une messe avec accompagnement de musiciens. Pour terminer, il nous demande de bien vouloir faire encore une répétition avec l'organiste avant de donner notre concert au Temple du Brassus.

6. Divers et propositions individuelles

Madame Dépraz souhaite qu'une invitation soit envoyée à l'épouse de notre Directeur lors de soirées et de concerts. Madame Rosset propose que la Société chante également à l'Hôpital de St-Loup. Madame Jeanine Rochat demande que l'on avertisse l'Hôpital avant d'y aller chanter. Monsieur Samuel Rochat suggère que les concerts se donnent plus tôt dans l'année et que l'on tienne mieux compte des dates de manifestations d'autres sociétés. Monsieur Gilbert Reymond propose que nous redonnions le concert dit "du Brassus" à l'extérieur; l'assemblée accepte cette proposition.

Aucun autre objet n'étant soulevé, Monsieur Golay lève la séance. Il est 21 h 30, les entrecôtes "Boulon" sont servies!

Le Président: A. Golay

Le Secrétaire:

Assemblée générale du 27.11.73

*

L'Ordre du jour est le suivant :

1. Lecture du P.V. de la dernière ass.
2. Renouv. du Ctt
3. Election d'un sous-dir.
4. Lect. opties et rapp. c-gest.
5. Comm-ig. Dir.
6. Trait. Dir.
7. Soirée
8. Div. + comp indiv.

---

* M. B.G. président ouvre la séance après une demi-répétition à l'Auberge du Cygne ; il est 21h30, 34 membres sont présents

1° Lect. P.V.

Voie suivie donne lect. du PV de la dernière assemblée ; celui-ci est accepté à l'unanimité.

Renouv. Ctt

Aucun membre n'ayant donné sa démission le comité est reconduit dans son ensemble pour une nouvelle année.

3° Election d'un sous-Dirlo

M. ~~Arnaud~~ Gobillet, ancien pour les stages, ayant été proposé, une motion générale l'installe à cette charge pénible.

4° Lect. des opties et rapport c-gestion

Mme Jeanne Rochat, fait-il encore ~~pour la présente~~ ~~présente~~ ~~rapport~~ nous donne lecture détaillée des comptes de l'exercice écoulé. Diverses questions chiffres en passage :

Bénéfice positif : Fr 1'218.70
Solde en caisse Fr 136.95
Capital en hausse Fr 1'750.65

M. Gavillet va donner ensuite lecture du rapport de la C.G. dans lequel il se plaît à relever l'excellent travail de Mme Rochat et l'exactitude des chiffres.

5. Commission de Culte

M. Reymond, notre Directeur de toujours nous signale qu'il n'est ~~pas~~ vraisemblablement pas possible de réclamer notre concert en l'église de Romainmôtier, ce lieu étant peut-être un peu sacré pour notre Société. Il nous dit ensuite son plaisir de nous trouver si nombreux aux répétitions et il adresse ses remerciements particuliers aux basses.

6. Remplacement du Directeur

Sur proposition de M. Gavillet, une autorisation de rechercher un Directeur est proposée à l'assemblée. M. Reymond, présent, la pense refuse catégoriquement.

7. Soirée

La soirée se déroulera normalement selon le programme établi. En deuxième partie M. Gavillet propose de prendre contact avec le Choeur Cadet Romand qui pourrait être bien conçu à notre manifestation.

8. Divers et propositions individuelles

La question d'un disque vient sur le tapis; proposition est faite de prendre contact avec la Chorale de l'Operetta comme le vient également de la grande d'opérette. Ch. Rochat propose également rapidement un programme futur.
M. le Président émet le vœu de chanter si la Chapelle de St Loup — Consulté, M. Reymond nous propose alors n'est pas possible de chanter si l'Eglise d'Orbe [illegible] [illegible] [illegible] d'autres temps (pas + de 30) L'orgue est libre à

ASSEMBLEE GENERALE DU 29.10.1974

Une fois n'est pas coutume, c'est après une semi-répétition que notre Président, Monsieur Alain Golay ouvre notre assemblée générale, au Collège; il est 21 h 30. L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture du dernier procès-verbal
2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion
3. Admissions, démissions
4. Renouvellement du comité
5. Renouvellement de la commission de gestion
6. Augmentation du Directeur
7. Programme de l'année et communications de Directeur
8. Divers et propositions individuelles

0 0 0 o o o 0 0 0

1. Lecture du dernier procès-verbal

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Celui-ci n'étant suivi d'aucun commentaire, il est admis à ~~l'unanimité.~~

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion

Madame Jeanine Rochat toujours fidèle au poste, nous présente les comptes de l'exercice écoulé. Le rapporteur de la commission de gestion nous lit ensuite son rapport, dans lequel il se plaît à souligner le travail excellent de Madame Rochat et son dévouement. Relevons au passage quelques chiffres significatifs: Bénéfice de la soirée fr 3'116.75, Bénéfice du loto fr 719.--, En Caisse fr 2'304.70, Compte en Banque fr 2'835.70.

3. Admissions, démissions

Nous avons le plaisir cette année de compter quatre nouveaux membres au sein de notre société; ce sont: Mlles Martine et Christine Reymond et MM. Patrice Dépraz et Aldo Capi. Aucune démission n'est à signaler.

4. Renouvellement du Comité

Madame Jeanine Rochat, Caissière depuis de nombreuses années signale qu'elle cède volontiers sa place et demande si quelqun veut la remplacer. Comme personne ne semble vouloir se décider, Madame Rochat est reconduite dans ces fonctions pour une nouvelle année par les applaudissements nourris de l'assemblée, ainsi que le solde du Comité.

4 Renouvellement de la commission de gestion

La nouvelle commission de gestion se présente comme suit: Mmes Jacqueline Golay, Marcelle Lugrin et Paulette Meylan, membres; Mlle Marceline Meylan suppléante.

6. Traitement du Directeur

Monsieur Alain Golay, Président, propose de donner une augmentation à Monsieur Gilbert Reymond, notre dévoué Directeur, Après une courte discussion, l'assemblée se range à l'avis de Monsieur Marcel Gavillet de porter à fr 35.-- le prix de la répétition.

7. Programme de l'année et communications du Directeur

Le programme des mois à venir, établi par le Comité, la commission musicale et le Directeur comprend les points suivants:

- Préparation de trois chœurs pour Nöël
- Etude des chants pour la soirée
- Concert Haydn fixé au 30 novembre 1975. Il sera donné en l'église des Charbonnières et peut-être aussi ailleurs, ce qui reste à déterminer. On envisage à ce sujet de contacter Monsieur Georges Meylan, basse ainsi que Monsieur Baudat, violoncelliste et un ou une organiste pour étoffer ce concert.
- Un concert à l'hôpital dans la semaine suivant la soirée

Concernant la soirée notre Président demande si quelques membres seraient d'accord de jouer une pièce de théâtre, renouant en cela une ancienne tradition. Personne ne semble faire écho à cette proposition.

Monsieur Reymond, Directeur, prenant la parole à son tour, nous déclare ne pas avoir de nouvelles des chœurs enregistrés. A ce sujet, il nous dit également ne pas avoir été enthousiasmé par nos performances et pense que cela provenait peut-être d'un peu de laisser-aller. Il se déclare par contre très satisfait de nous avoir retrouvé en cette soirée de première répétition automnale si nombreux et pleins d'ardeur.

8. Divers et propositions individuelles

Personne ne demandant la parole, la séance est close. Une verrée est offerte par la Société à l'Hôtel du Cygne.

..... - - - - - .....

Le Président: Le Secrétaire:

ASSEMBLEE GENERALE DU 31.10.75

L'assemblée est convoquée à l'Hôtel du Terminus à 20h30. L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture du dernier procès-verbal
2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion
3. Admissions , démissions
4. Renouvellement du comité et de la commission de gestion
5. Programme de l'année
6. Communications du Directeur
7. Propositions individuelles

... ...

1. Lecture du dernier procès-verbal

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale du 29.10.74. Aucune question n'étant posée, l'assemblée l'admet à l'unanimité.

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion

Après une très rapide lecture des comptes, Madame Paulette Meylan nous donne connaissance du rapport de la commission de gestion. Elle se plaît à relever l'excellent travail de Madame Jeanine Rochat, notre fidèle trésorière. Quelques chiffres nous ont paru intéressants: Bénéfice de la soirée Fr 3'136.95; Bénéfice du loto fr 1'359.--; fortune de la Société (Caisse et Banque) Fr 7'231.15.

3. Admissions, démissions

Deux charmantes jeunes filles sont venues grossir les rangs de nos chanteurs, ce sont Mlles Marie-Claude Lenoir et Catherine Waldis, toutes deux institutrices dans notre commune. D'autre part, nous avons reçu la démission de Mlle Christine Reymond et regrettons l'absence de M. Maurice Lugrin, décédé pendant l'année.

4. Renouvellement du comité et de la commission de gestion

Etant donné l'importance de la paie du comité, l'assemblée propose que tous les membres de celui-ci puissent la toucher une année encore. La nouvelle commission de gestion, quant à elle, se compose de la manière suivante: Mlles Marceline Meylan, Martine Reymond, M. Deny Rochat. Madame Angèle Rochat est nommée suppléante.

5. Programme de l'année

Le concert est fixé au samedi 6 décembre, à l'église des Charbonnières. A cette occasion des affiches sans publicité seront imprimées. Une deuxième édition du dit concert sera donnée au Brassus dans le cadre du fonds des orgues. La date du 13 décembre est retenue. Monsieur G. Reymond pense qu'il ne sera pas possible de donner ce concert à Romainmôtier. Yvan Rochat propose toutefois une troisième exécution, étant donné l'importance de l'oeuvre; le principe est accepté par l'assemblée. Proposition est également faite de rémunérer Monsieur Georges Meylan, basse, de la même manière que la pianiste qui l'accompagnera.

Le loto annuel intersociétés est fixé au dimanche 7 décembre.

A l'occasion de la fête de Noël, notre société chantera au Séchey et aux Charbonnières.

La soirée est fixée au 3 avril 1976.

Inauguration des orgues du Lieu: aucune date n'est encore fixée; la possibilité de se produire en choeur d'ensemble avec le Choeur mixte du Lieu est retenue.

6. Communications du Directeur

Monsieur Gilbert Reymond, notre très dévoué Directeur, nous signale que les choeurs de la soirée sont encore à choisir. Il pense à un programme comportant de dix à douze choeurs dont quelques-uns seraient des reprises. Il poursuit en remerciant chaleureusement les chanteurs réguliers et nous rappelle que la première répétition avec l'ensemble instrumental aura lieu le mardi 4 novembre. Il pense également qu'il s'avérera nécessaire de répéter plus souvent.

7. Propositions individuelles

Notre Président prend tout d'abord la parole en souhaitant ne pas apprendre trop de nouveaux choeurs pour la soirée.
Le Directeur demande que soit mis à l'ordre du jour le renouvellement de sa fonction.
Madame Marie-Ellen Rochat propose de nommer une commission pour le recrutement de nouveaux membres.
Madame Elisabeth Dépraz soulève le problème des fleurs à offrir aux membres de la société en cas d'hospitalisation.
Monsieur Samuel Rochat propose que dans la mesure du possible une bouteille ou un bouquet de fleurs soient offerts après cinq jours d'hospitalisation, au moins.
Monsieur Gilbert Reymond nous parle du problème des jeunes chanteurs qui semblent avoir de la difficulté à s'adapter et demande s'il existe une façon de faire pour les intégrer musicalement.
Monsieur Samuel Rochat demande quelle sera la deuxième partie de la soirée. Il propose le Yodler-Club de Ste-Croix. L'idée est à creuser.
Monsieur Gilbert Reymond nous signale que Monsieur Richon a proposé un échange entre le Choeur mixte de Sullens et le nôtre; le comité prendra contact.

La parole nétant plus demandée, le Président lève l'assemblée. Il est 22h00.

Le Président: Le Secrétaire:

ASSEMBLEE DU 12.11.76

L'assemblée était fixée à la Palestine et c'est après avoir brassé la neige que nous nous retrouvons bien au chaud devant un magnifique feu de cheminée. Monsieur Alain Golay, Président, ouvre la séance; il remercie tout particulièrement Madame Angèle Rochat pour la préparation de la salle ainsi que Monsieur Serge Guignard qui, absent, nous offre le vin à la fin de la soirée. L'ordre du jour est le suivant:

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Lecture de comptes et rapport de la commission de gestion
3. Renouvellement du comité et de la commission de gestion
4. Admissions et démissions
5. Communications de notre Directeur et programme de l'année
6. Divers et propositions individuelles

. .. .

1. Lecture du dernier procès-verbal

Votre serviteur procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 31.10.75. Aucune remarque; il est admis à l'unanimité par l'assemblée.

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion

Madame Jeanine Rochat, notre très fidèle trésorière, nous donne lecture des comptes de l'exercice écoulé. Quelques chiffres nous ont paru intéressants: Concert aux Charbonnières: déficit fr 1'395.90; Bénéfice de la soirée:fr 1'543.15; Résultat du loto: fr 636.35; solde en caisse fr 383.30; avoir en Banque fr 4'993.35.
Monsieur Alain Golay, Président ainsi que Monsieur Deny Rochat rapporteur de la commission de gestion se plaisent à relever l'excellence du travail de Madame Rochat, ainsi que de la parfaite tenue des comptes. Ceux-ci sont admis à l'unanimité.

3, Renouvellement du comité et de la commission de gestion

C'est par acclammations que l'assemblée reconduit le comité actuel pour une nouvelle année. La nouvelle commission de gestion, quant à elle, se compose de Mmes Angèle Rochat, Milette Rosset et de M. Michel Rochat. Mme Eliane Rochat est nommée suppléante.

4. Admissions et démissions

Si au cours de la saison nous n'avons pas vu les rangs de notre société s'agrandir d'un seul membre, c'est avec beaucoup de regret que nous apprenons la démission de Mmes Alice et Betty Rochat.

5. Communications de notre Directeur et programme de l'année

Monsieur Gilbert Reymond nous fait part d'une lettre de la Société cantonale des Chanteurs Vaudois qui aimerait bien, une fois de plus, nous voir faire partie de ses membres. On nous signale que dès 1978 existera une nouvelle formule dite "ateliers" dont le but est de préparer un programme libre, sans lecture à vue et on nous engage à prendre contact. La discussion est ouverte: Notre Président nous dit être contre un ralliement à cette Société. M. Michel Rochat nous donne esnsuite quelques explications sur le terme "ateliers", ce qui nous semble difficile à réaliser en plus de notre programme habituel. L'assemblée refuse à l'unanimité de donner une suite à l'invitation de la Société cantonale.
La suite du programme comporte notre participation aux manifestations de Noël du Séchey et des Charbonnières; on parle de nouveau de l'inauguration des orgues du Lieu, ainsi que du 20ème anniversaire de notre Société que certains voudraient voir marquer d'une manière particulière. Monsieur Reymond nous déclare être un peu réticent pour l'avancement de nouveautés étant donné que l'effectif de la société diminue gentiment. Il remercie également tous les fidèles membres pour leur présence régulière aux répétitions.

La soirée est fixée au 26 mars 1977 et le loto au 5 décembre 1976.
Une proposition de la Chorale du Brassus à participer avec d'autres Sociétés au Kiosque à Musique donné en direct depuis l'Hôpital de la Vallée accueille un écho négatif.

6. Divers et propositions individuelles

Au sujet du jubilé de notre société, Bernard Rochat propose de nommer une commission pour organiser ce 20ème anniversaire. Notre Président pense qu'il serait bon, étant donné le peu de participants à notre assemblée, de nommer cette commission lors de la prochaine répétition; il propose également que Bernard Rochat soit le Président de cette commission. Christian Golay remet sur la sellette le problème du recrutement de nouveaux membres. Deny Rochat demande si la deuxième partie de la soirée est déjà connue au point de vue programme. Le Président lui répond que rien n'est encore fait et que l'on prendra vraisemblablement contact avec le Choeur Mixte de Sullens. Bernard Rochat propose l'orchestre Jacky Nicollier. L'assemblée approuve ce choix et charge Bernard de prendre contact avec ledit orchestre.
La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance et c'est dans une joyeuse ambiance que nous nous apprêtons à déguster la raclette qui se dore sur le four.

Le Président: Le Secrétaire:

ASSEMBLEE GENERALE du 8.11.77

Après l'assemblée-raclette de l'an dernier, c'est dans les bas-fonds de l'Hôtel du Cygne que nous nous retrouvons cette fois. Monsieur Alain Golay, Président ouvre la scéance; il est 20h50 et 24 membres sont présents. L'ordre du jour se présente comme suit:

1. Lecture du dernier procès-verbal
2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion
3. Renouvellement du comité et de la commission de gestion
4. Admissions et démissions
5. Communications du Directeur et programme de l'année
6. Divers et propositions individuelles

''' ''' ''' ''' ''' '''

Aucune remarque n'étant soulevée après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, on approuve cecui-ci à l'unanimité et on passe au deuxième point de l'ordre du jour, à savoir la lecture des comptes et le rapport de la commission de gestion.

Madame Jeanine Rochat nous donne connaissance des comptes de l'exercice écoulé. En voici quelques extraits: bénéfice de la soirée fr 507.20 - résultat du loto fr 759.55 - avoir en caisse fr 313.55 - compte en baque fr 4'731.90 - résultat de l'exercice: perte de fr 70.55. Le Président remercie Madame Rochat pour son travail et passe la parole à Monsieur Michel Rochat, rapporteur de la commission de gestion. Celui-ci demande isntamment qu'une photocopie des comptes du loto figure au dossier de la caissière et propose que celle-ci soit rétribuée pour son travail. Il profite aussi de l'occasion pour nous rappeler que la Caissière remplit sa tâche pour la vingtième année et nous propose de l'applaudir pour la féliciter et la remercier. Un souvenir lui sera remis lors de la prochaine soirée. Les comptes, quant à eux sont acceptés à l'unanimité.

Monsieur Charly Rochat nous ayant fait parvenir sa démission de membre de la société et par conséquent du Comité, l'assemblée fait appel à Madame Gilberte Blatti pour le remplacer. Les autres membres du Comité sont réélus par acclamations pour une nouvelle année. La commission de gestion se séparant de son rapporteur, ce sont Mmes Angèle Rochat, Milette Rosset et Eliane Rochat qui fonctionneront l'an prochain.

Au chapitre des admissions, nous avons eu le plaisir d'accueillir parmi nous Madame Nicole Rochat-Meige; Yvan Rochat nous revient après une petite interruption. Relevons au passage qu'il se déplace depuis Lausanne!

Monsieur Reymond, Directeur, nous donne ensuite un aperçu du programme de l'hiver:
20 décembre: Concert du Temps de l'Avent au Temple du Sentier
23 et 24 décembre: Participation aux cultes de Noël du Séchey et des Charbonnières
17 décembre: Mariage du secrétaire
Il nous signale également que la Paroisse de Jouxtens-Mézery nous propose de participe à un culte. Monsieur Reymond pense que c'est là une porte ouverte pas très loin de Lausanne. En 1979 aura lieu le 50ème anniversaire de l'Ecole primaire supérieure du Pont pour lequel nous serons très probablement sollicités; nous ne possédons toutefois pas de précisions à ce sujet. Au sujet de la contre-partie du concert donné à Vallorbe, le Comité reprendra contact pour fixer uen date et un endroit.

L'activité principale de cet hiver sera bien entendu le vingtième anniversaire de notre Société. A cette occasion, nous reprendrons vingt choeurs parmi les mieux appréciés du public pour notre soirée annuelle.

Un concert plus important sera mis sur pied pour l'automne 1978, voire pour le printemps 1979. Le petit ensemble à corde nous a proposé uen cantate de Bach avec en plus une Messe de Kaldara avec quelques solistes. Monsieur Reymond nous fait une proposition ferme: prendre une option pour la Messe de Kaldara et réfléchir au problème de la Cantate de Bach.
Dans son ensemble le programme de la saison est accepté par l'assemblée. Notre Directeur nous donne encore lecture d'une liste de choeurs susceptibles d'être retenus pour la soirée.

Dans les propositions individuelles, notre ami Pache soulève le problème de la répartition des tâches pour le loto et propose de dresser une liste afin que tous les sociétaires mettent la main à la pâte. L'assemblée approuve ensuite l'idée de Monsieur Serge Guignard de faire enregistrer un disque à l'occasion du vingtième. Monsieur Charles-Louis Rochat, quant à lui, nous rappelle le problème toujours actuel du recrutement.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance. Il est 22h15.

Le Président: Le secrétaire:



11 mars 1978 - Choeur mixte, Les Charbonnières
Un excellent concert pour vingt ans d'existence.
- air

ASSEMBLEE GENERALE DU 3.11.78

L'assemblée générale ordinaire d'automne était convoquée au Cygne, après une répétition partielle pour le concert de dédembre. Présidence Alain Golay, Président; 25 membres étaient présents. L'ordre du jour se présentait comme suit:

1. Lecture du dernier procès-verbal
2. Rapport du Président
3. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion
4. Renouvellement du Comité et de la commission de gestion
5. Programme de la saison
6. Communications du Directeur
7. Divers et propositions individuelles

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Aucune objection n'étant soulevée, il est admis avec remerciements à son auteur.

Monsieur Alain Golay, Président, prend ensuite la parole et nous dresse un rapide tableau des activités, au demeurant fort nombreuses, de la saison écoulée.

C'est ensuite au tour de Madame Jeanine Rochat, Caissière, de prendre la parole pour nous donner lecture des comptes. Madame Milette Rosset rapporte ensuite, au nom de la commission de gestion. Relevons quelques chiffres au passage: Bénéfice de la soirée fr 4, 95; bénéfice du loto fr 742.--; solde en Caisse fr 569.10; avoir en Banque:fr 3876.20 Mme Elisabeth Dépraz demande si le voeu du dernier rapporteur a été exaucé. Il s'agissait en l'occurence d'exiger du Caissier central du loto qu'il remette une photocopie de ses comptes aux trois sociétés concernées. Malheureusement rien n'a été fait dans ce sens. M. Yvan Rochat souhaite, quant à lui, que la société n'engage plus à l'avenir des frais aussi conséquents pour la deuxième partie de la soirée (illusionniste-ventriloque à fr 900.--). La parole n'étant plus demandée, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

Monsieur Alain Golay ayant donné fermement sa démission en tant que Président, l'assemblée fait appel à votre serviteur pour le remplacer. Celui-ci ayant accepté, c'est Madame Monique Golay qui lui succède au poste de secrétaire. Les autres membres du Comité sont reconduits dans leurs fonctions pour une année par l'assemblée.

La nouvelle commission de gestion se compose comme suit: Mmes Eliane et Nicole Rochat, Angèle Rochat et M. Yvan Rochat comme suppléant.

Programme de la saison:

Loto 10 décembre; Monsieur Michel Rochat propose de nommer un Président central et de faire dresser une liste des horaires à distribuer aux trois sociétés. Monsieur Samuel Rochat nous précise que des mesures seront prises envers les sociétés qui ne respecteraient pas les horaires ainsi établis.

Soirée, 17 mars 1979; des contacts ont été pris avec le Choeur Mixte de Lonay qui viendra compléter notre programme.

Noël: Monsieur Gilbert Reymond, Directeur, nous propose deux nouveaux choeurs

Concert: la date est fixée au 2 décembre prochain, à l'église du Lieu. Au programme: la cantate de Buxtehude et la messe de Caldara que nous étudions actuellement. Le Directeur nous propose en plus un concerto pour orgue et orchestre, proposition qui est la bienvenue. Il pense aussi qu'il serait bon de dresser un plan financier, afin de demander au public un prix d'entrée permettant de couvrir les frais engagés. L'assemblée adopte ensuite la résolution de donner ce concert une deuxième fois. Le Comité est chargé de prendre contact avec la Paroisse de Jouxtens-Mézery ou, éventuellement, avec Vallorbe.

Le Directeur nous remercie ensuite pour l'enthousiasme de la reprise des répétitions

Propositions individuelles: Yvan Rochat demande si le Choeur Mixte de Lonay joue une pièce théâtrale à la soirée. Contact sera repris pour en savoir plus long. Madame Marcelle Lugrin demande si des répétitions supplémentaires sont prévues pour le concert. Le Directeur pense qu'il suffira de faire venir les voix qui éprouvent le plus de difficultés un peu avant l'heure de répétition normale.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance; il est 22h50.

Le Président: Le secrétaire:

ASSEMBLEE GENERALE DU 24 FEVRIER 1980

L'assemblée générale annuelle est convoquée à l'hôtel du Cygne sous la nouvelle présidence de Philippe ROCHAT. Il est 2045 h. une vingtaine de membres sont présents.

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture du procès-verbal
2. Lecture des comptes
3. Rapport de la commission de gestion
4. Renouvellement de la commission de gestion
5. Admissions-démissions
6. Communications du directeur
7. Divers

1. La secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée; il est admis à l'unanimité.

2. Madame Jeanine ROCHAT-BLATTI passe à la lecture des comptes.
   Voici quelques chiffres :

Concert, déficit	: Fr.	67.15
Soirée bénéfice	: Fr.	1'705.65
Année 78-79, en caisse	: Fr.	121.70
Avoir B.C.V.	: Fr.	4'682.45

   M. G. REYMOND soulève la question du cachet de M. Emile MEYLAN. Comme ce monsieur refuse tout salaire, des fleurs ont été envoyées à son épouse. M. Georges MEYLAN pense que nous pourrions trouver un orchestre moins coûteux, c'est-à-dire en dessous de Fr.1400.- M. Michel ROCHAT constate que le bénéfice de 1979 est supérieur à celui de 1978.

3. Madame Eliane ROCHAT donne lecture du rapport de la commission de gestion. Pas d'objection.

4. Renouvellement de la commission de gestion.

   Celle-ci est renouvelée comme suit : Mmes Denise BARRAUD, Eveline SANCHEZ, Angèle ROCHAT, Nicole ROCHAT et Irma BARRAS comme suppléante.

5. Admissions démissions

   Mme Marcelle LUGRIN, absente ce soir-là, nous fait part par lettre de son désir de quitter son poste d'archiviste. Madame ROCHAT-BLATTI caissière depuis la fondation du Choeur-Mixte, démissionne fermement. Nous profitons ce soir de la remercier encore de tout le travail accompli avec tant de dévouement et de soins. Mme BLATTI-ROCHAT reprend le flambeau.

6. Communications du directeur

Le directeur nous propose pour le concert de Lonay du 7 décembre éventuellement les mêmes oeuvres qu'à Prilly plus la messe de Caldara et le Buxtehude. Puis il remercie les membres de leur ponctuablité, principalement ceux de l'extérieur qui fournissent un effort particulier.

7. Divers

Notre président nous suggère la possibilité de l'achat du disque "le théâtre qui chante".
La discussion se poursuit sur l'augmentation des cotisations et nous décidons de passer celles-ci de Fr. 10.- à Fr. 20.-
M. Georges MEYLAN suggère de revoir les conditions de salaire de notre directeur. Celui-ci est donc de Fr. 35.- par répétition.
Le problème des blouses est soulevé, pour l'instant aucune décision n'est prise.
M. MEYLAN remercie le président pour son dévouement et l'efficacité de son travail.
Diverses propositions sont ensuite avancées pour la course.
M. MEYLAN suggère une fondue à la Dent, M. Michel ROCHAT propose une marche terminée autour d'une fondue. Le président propose que le comité réexamine la question.
Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 h.
La soirée se poursuit au café où chacun mange un morceau, accompagné d'un verre offert par la société.

- secrétaire -
N. Golay-Rochat

Assemblée Générale du 31 mars 1981

Après notre traditionnel passage à l'Hôpital de la Vallée notre assemblée générale a lieu à l'Hôtel de Ville du Sentier. 23 membres sont présents.

Ordre du jour:

1. Procès- Verbal
2. Lecture des comptes, rapport de la commission de gestion
3. Admission, démission.
4. Communications du Directeur.
5. Course
6. Divers, propositions individuelles.

1. Lecture du procès-verbal.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté. Janine Rochat relève que Denis Rochat a été oublié sur la liste des membres du comité! Une faute impardonnable de notre étourdie secrétaire.

2. Lecture des comptes, rapport de la commission de gestion.

Gilberte Blatti, caissière passe à la lecture des comptes: Nous retenons le chiffre suivants: Recettes: f. 3355.70 - Dépenses: f. 2551.85. En caisse: f. 803.85. Avoir BCV: f. 6439.35.- Madame Angèle Rochat nous donne ensuite lecture du rapport de la commission de gestion. Nous relevons la façon impeccable dont Madame Angèle s'est acquitté de sa tâche. La nouvelle commission de gestion se composera des 3 membres suivants: Mme Marie Bernard, Evelyne Sanchez et Elisabeth Déprez.

3° Admissions, démissions

Madame Nicole Rochat nous quitte pour des raisons de famille. Nos deux institutrices, Mlles Pelet et Leyvraz, quant à elles, n'en veut sur les bords du Léman. Malgré ces départs, nous avons la joie d'accueillir 3 nouveaux membres, soit Messieurs Bernard Rochat et Bernard Meyer ainsi que Mlle Bonzon, nouvelle institutrice au Séchey.

4° Communications du directeur.

Notre directeur nous donne tout d'abord quelques échos favorables de notre concert de Lausanne, échos recueillis sur le journal " Le Courrier de la Côte". Pour notre soirée, il se montre satisfait malgré seulement 15 répétitions, c'est-à-dire moins que d'habitude. Pour un nouveau programme, pas de projet pour l'instant. Faute d'effectif. surtout chez les messieurs. Monsieur Michel Rochat ayant des relations à Bavilliers nous avait suggéré de ~~procéder~~ contacter cette société afin de procéder à un éventuel échange lors de nos soirées. Le président lui demande

de faire le point, la proposition serait en bonne voie. Malgré notre effectif réduit, Charles-Louis Rochat propose de se fixer un objectif, afin de nous stimuler. Rien n'est retenu pour l'instant, sauf de chanter au mariage Ingrin-Feyraz, aux Rameaux, éventuellement à Bonbre et l'Avent.

5° Course

Souhaite-t-on la dernière expérience, c'est-à-dire "La Bielle" ou fait-on une vraie course ? Les avis sont partagés et Madame Angèle Rochat appuyée par plusieurs membres souhaitent la course + la Bielle. Proposition approuvée. Denis Rochat propose Christian Gilay comme chef de course ce qui est accepté avec enthousiasme.

6° Divers, propositions individuelles

1° Courrier : l'association vaudoise des directeurs de chœurs propose un séminaire de formation au Pensum du Suchet. 2° Monsieur Gilbert Reymond suggère d'organiser quelque chose au foyer du local des Charbonnières, proposition qui est retenue par le président. Enfin Monsieur Samuel Rochat-Bletti remercie les membres de la pièce pour leur travail et leur bonne volonté, en particulier Mlle Bonzon, nouvelle venue. Il est maintenant 21 h 30, voici le moment tant attendu de passer à table. Bon appétit !

Le Président :

La secrétaire :
N Gilay-Rochat

Assemblée générale du 15 juin 1982

En cette soirée du 15 juin 1982, 23 membres sont présents à l'Hôtel du Cygne.

Ordre du jour:

1° Lecture du procès-verbal.
2. Lecture des comptes, rapport de la commission de gestion.
3. Admissions, démissions.
4. Renouvellement du comité et de la commission de gestion.
5. Course
6. Communications du directeur.
7. Traitement du directeur, divers.

1° Lecture du procès-verbal.

Après lecture du dernier procès-verbal, approuvé sans objection, nous passons directement à l'objet n° 2 soit

2° Comptes et rapport de la commission de gestion.

Voici quelques chiffres:

Recette-soirée:	3034.15
Dépenses:	2568.80
Bénéfice	465.35
La Laine:	803.85
Loto:	1098.60
Banque:	4596.20

Madame Thérèse Barraud lit le rapport de la commission de gestion composée de Mmes Jacqueline Golay et Thérèse Barraud. Pas de remarque, les comptes étant très bien tenus par Madame Blatti.

3° Admissions, démissions.

Nous déplorons malheureusement le départ de Mlle Bazzo institutrice qui quitte la classe du Séchey pr le bord du Léman. Nous avons la joie d'accueillir Laurent Lugrin, entraîné par sa bande: Laine, Mlle Eloarn et Monsieur Müller, tous deux instituteurs au fond de la Vallée. Yvan Rochat nous revient après un temps d'absence.

4° Renouvellement du comité et de la commission de gestion.

Monsieur Samuel Rochat-Blatti propose de renouveler d'office le comité. Celui-ci accepte à la satisfaction et au soulagement des membres présents. Pr la commission de gestion, on prendra la liste des membres par ordre alphabétique.

Course.
Le président attend de propositions individuelles. Madame Rochat-Blatti Janine suggère 1 année sur deux une course moins importante, ceci pr des raisons financières.

6° Programme et communication du directeur.

La soirée sera fixée le 6 ou le 12 mars. et se chantera à l'inauguration de l'hôpital soit entre le 23 et le 27 août. M. Raymond suggère de chanter des chœurs populaires pr l'inauguration. Perlan maintenant du concert Pidoux, que n'a redonneran soit au Lieu ou même à la Croix-d'Ouchy. Concernant Nestlé, le directeur est déçu par un public peu nombreux, malgré une abondante publicité: quantité d'affiches, différentes annonces dans les journaux, à la radio, etc. Mais quant à la qualité Monsieur Raymond est très satisfait: nombre d'amis de Pierre Pidoux assistaient au concert et n'ont pas ménagé leurs compliments. La critique de différents journaux, tels que l'Est Vaudois, la Feuille d'avis de Vevey étaient fort élogieuses. Le directeur remercie les chanteurs de leur effort: au effet, au début, de l'étude cette musique semblait rébarbative à beaucoup d'entre nous, mais, à la longue on y avons trouvé une satisfaction réelle et évidente.

7° Traitement du directeur et divers

Depuis quelque temps une augmentation du directeur se discutait et se justifiait. C'est maintenant chose faite: son salaire passera de 40 à 50 f. par répétition. Il est à noter encore que le collecte des chanteurs a rapporté f. 603.-
Quelques propositions sont encore énoncées: M Samuel Rochat-Blatti propose de faire pour les listes des noms au delà de 120. ceci afin de faciliter le travail. La secrétaire suggère d'aménager quelques tables à la petite salle du local, afin qu'à la entr'acte de la soirée, le public puisse consommer. Christian Golay propose l'achat de quelques tables afin d'éviter chaque fois d'aller les chercher jusqu'au Séchey. Enfin, après quelques discussions particulières, l'assemblée est levée à 22 heures.

Le Président:

Le secrétaire:
M. Golay. Rochat

Assemblée du 15 avril 1983

L'assemblée est ouverte à 20h45 par notre Président Philippe Rochat, et 20 membres sont présents.

Voici l'ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Lecture des comptes, rapport de la commission de gestion.
3. Renouvellement du comité.
4. Communications du directeur.
5. Admissions, démissions.
6. Divers.
7. Divers, propositions individuelles.

1. Lecture du procès-verbal

La nouvelle présente le rapport de la dernière assemblée ; celui-ci est adopté sans objections.

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion

Relevons quelques chiffres : Loto : 422.- Concert : 607.05.-
Avoir à la BCV 3968.10.-
Le directeur se réjouit du bénéfice laissé par le concert précédent. Madame Marie-Ellen Rochat désire connaître le montant du cornet cette année ainsi que celui de l'année dernière. Les comptes sont adoptés, le président remercie la caissière ainsi que Madame Jacqueline Golay qui a établi le rapport de la commission de gestion.

3. Renouvellement du comité.

Aucune proposition individuelle n'étant faite à ce sujet, Monsieur Samuel Rochat propose de le renouveler en bloc. Le comité accepte, au grand soulagement de l'assemblée.

4. Communications du directeur et divers

La date de la soirée sera fixée au lendemain du traditionnel week-end à la Lenk de Christian Golay. Nous chanterons comme d'habitude à Noël et Rameaux, avec le chœur mixte du lieu. Au programme, soit du Bach, du Haydn, ou des chœurs de Noël de différents pays. N'y verrons éventuellement une répétition en vue du mariage du batelier. Nous en arrivons maintenant au 25ème anniversaire de notre chœur mixte. Cela se marque, cela se chante, cela se fête. C'est du moins l'avis de plusieurs chanteurs, notamment de Madame Janine Rochat qui nous voit monter une revue. Tout cela est fort alléchant mais l'éternel problème de notre effectif réduit nous limite considérablement. Discussion, échange de point de vue dans notre région 2 dates fixées au mai 1984, (à choix, date à laquelle nous chanterions finalement du Haydn.

Pour ne pas trop nous charger, nous ferions une petite soirée.

5. Admissions, démissions.

Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir dans nos rangs notre heitier. Puisse-t-il trouver longtemps parmi nous le plaisir de chanter et de rester une charbonnière. Malheureusement, nous déplorons des démissions. Madame Nelly Dépraz nous quitte, disposée néanmoins à nous donner un coup de main à l'occasion d'un concert. Danielle Müller, Laurent et Madeleine Lugrin, Denise et Yvon nous quittent également pour raisons de travail, sauf pour raisons de famille. Pelle crème nos rangs et Michel Bochet propose de nommer une commission chargée de trouver du monde. Jasmine Bochet remarque que ce n'est pas la première fois que nous sommes en crise de voyelles, et nous encourage à nous serrer les coudes.

6. Course.

Rémy Bochet propose une grande course. Après discussion, celle-ci sera organisée par un groupe de bénévoles, dont Yvon sera le chef. Date prévue: août, septembre.

7. Divers et propositions individuelles.

Un montant de f. 153.- est versé au groupe des acteurs de la société. Gilberte Gletti, officieusement sous-directrice, est nommée officiellement pour son aide et son dévouement.
Après discussion, la séance est levée est 23h 45!

La secrétaire:
N. Cuby-Bochet

Assemblée du 28 février 1984

Une petite assemblée est ouverte à 21h30 après une courte répétition. Ordre du jour : Concert Haydn du 25ème anniversaire. Vu l'effectif réduit du Chœur mixte il est impossible de donner ce concert. La commission aurait eu différents contacts avec le chœur mixte du Lieu, celui-ci semblerait d'accord de nous renforcer. Il resterait une autre solution, qui demanderait plus de monde, trouver des renforts immédiatement. Malheureusement, chose dite, n'est pas chose faite et après discussion à l'unanimité moins une voix, nous admettons être d'accord de chanter avec le Chœur mixte du Lieu.

La secrétaire : N. Golay-Rochat

Assemblée du 25 juin 1984

Le président ouvre les feux à 20h.40, à l'Hôtel du Cygne. 21 membres sont présents, 3 sont excusés : il s'agit de Mesdames Marie-Ellen Rochat, Janine Rochat et de Monsieur Samuel Rochat.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion.
3. Renouvellement du comité et de la commission de gestion.
4. Admission, démission.
5. Course.
6. Communications du directeur et programme.
7. Divers et propositions individuelles.

1. Lecture du procès-verbal.

Le soussigné soumet à l'assemblée la lecture du dernier procès-verbal. Celui-ci est admis avec remerciements.

2. Lecture des comptes et rapport de la commission de gestion.

La commission de gestion composée de Christine Rochat et Christian Gaby constate l'excellente tenue des comptes. Relevons quelques chiffres: Avoir à la BCV: 1117.60 f.- Bénéfice de la soirée: 912.50 f. - au lieu de 142.50 f. l'année précédente. Montant du prix de la course: 641 f.- Ce chiffre reste une lourde charge pour notre budjet lorsque nous constatons entre 1982 et 1983 une diminution de fortune de 453.05 f.-

3. Renouvellement du comité et de la commission de gestion.

Le comité est renouvelé tacitement et avec félicitations.

4. Admissions, démissions.

Nous avons le plaisir d'accueillir 3 nouveaux membres : il s'agit de Mesdames Rose-Marie Clot, Marie-France Nassar et Laurence ~~Berger~~ Rochat.

5. Bourse.

Après discussion, nous nous décidons pour un pique-nique à la Pastorale fixé le 23 septembre.

6. Communication du directeur et programme.

Notre directeur prend la parole avec l'aisance qu'on lui connaît. Il relate l'histoire du chœur mixte, ses progrès, les satisfactions que nous y avons trouvé..., les difficultés actuelles quant au manque d'effectif. Puis subitement, coup de tonnerre : le directeur, nous ne le savions pas venir, nous annonce sa démission. Certes, nous savons qu'il approche de la retraite, mais nous ne pensions pas celle de sa direction au chœur mixte anticipée. Il s'explique : nous avons besoin de renouveau, peut-être la présence d'un directeur plus jeune favorisera-t-elle de nouvelles présences. Monsieur Reymond est maître de ses décisions, nous nous inclinons, ou plutôt nous nommes tellement éberlué et étonnés que nul ne trouve rien à dire. Philippe Rochat propose de nommer une commission qui se chargera de trouver un directeur. Guy Rochat propose Charles Louis Rochat qui répond que chacun par ses relations doit tâcher de trouver quelqu'un. Michel Rochat dit sa émotion quant à ce départ et relate tout le plaisir que nous avons trouvé à chanter ensemble. Comme il s'agit de trouver quelqu'un assez rapidement, nous sollicitons la sous-directrice qui accepte de faire l'intérim.

7 Divers et propositions individuelles

La reprise des répétitions est fixée au 25 septembre, ce qui fera 8 répétitions jusqu'au concert du 1er décembre. Michel Rochat nous stimule et encourage chacun de nous à trouver du monde, ceci en faisant du porte à porte. Charles-Louis Rochat remercie encore le directeur et nous encourage à

jouir de cours. Après diverses discussions et considérations, l'assemblée est levée à 21 h 30. Les émotions, ce n'est pas bon appétit !

2e secrétaire : N. Golay-Rochat



Préparons-nous !



Bons moments de détente !

Assemblée générale du 18 juin 1985

La séance débute à 20h. au Café du Terminus où 22 membres sont présents. Sont excusés : Charles-Louis Duchat, Elisabeth Dépraz, Michel Duchat, Eric Frey et Samuel Duchat.

Ordre du jour

1 Lecture du procès-verbal
2 Lecture de comptes et rapport de la commission de gestion.
3 Renouvellement du comité et de la commission de gestion.
4 Admissions, démissions.
5 Programme 85-86, Course
6 Communications du directeur
7 Divers et propositions individuelles.

1 Lecture du procès-verbal

Celui-ci est lu à l'assemblée par la soussignée. Aucune remarque ne n'ayant suit, il est donc admis avec remerciements.

2 Lecture de comptes et rapport de la commission de gestion

Bénéfice de la soirée : fr. 229.35.- Bénéfice du loto : fr. 1224.65.- Cotisations: fr. 426.- Ce qui nous laisse : Recette: fr. 562.25.— B.C.V. 42521.80 - Augmentation de fortune : fr. 182.35.- La commission de gestion composée de Christian Gobet, Marcelle Lugrin et Bernard Duchat constate l'excellente tenue des comptes. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité. Monsieur le Pasteur constate, peut-être avec surprise, que le loto rapporte plus que la soirée.

3 Renouvellement du comité.

Madame Charlotte Meylan propose sa place au comité. Comme personne ne la lui dispute, celle-ci lui est réattribuée d'office, et les autres membres sont également réélus.

4 Admissions, démissions

Nous regrettons la démission d'Yvonne et Danine parties s'établir à Rathalaz. Par contre, Eric Duchat du Séchey, Jean-Philippe Noir de Charbonnières et Fernand Gentili du Lieu, viennent garnir nos rangs, sans oublier Lilia sûr notre nouveau Directeur venu de l'autre bout. Puisse-t-il avec sa valeur et sa grande expérience musicale nous transmettre toujours plus l'art de bien chanter.

5 Programme 1985 - 1986

Discussions au sujet des concerts à Vaulruz et Coppet. Les dates ne correspondant pas à nos possibilités, nous nous rabattons sur un concert fixé à Coppet le 1er décembre, et un autre concert au Sentier celui-là, fixé le 7 décembre. Notre soirée aura lieu en mars. Le loto le 1er décembre et les traditionnelles fêtes de Noël les 23 décembre au Pâquier et 24 aux Charbonnières. Les répétitions reprennent le 14 septembre et la course a lieu le 22 du même mois avec Gilberte Bolli comme chef de course.

6 Communications du directeur.

Cet enthousiasme, bonheur d'être aux Charbonnières, un des hauts-lieux du chant à la Vallée, tels sont les propos tenus par notre nouveau directeur. Au sujet du futur concert, 2 flûtistes, 1 clavecciniste et 1 violoncelliste nous accompagneront. Nous défrayerons ceux-ci pr les déplacements, soit f. 100.- par musicien. Scarlatti, Buxtehude, Bach et Zwilling composeront notre programme, pour chœur et orchestre, ainsi qu'orgue seul, tenu par Daniel Veglan.

7 Divers et propositions individuelles

La place d'organiste est en concours. Celle-ci est repourvue par Madame Mary-Laure Nessa, proposée par Madame Bolli. Madame Janine Duclos propose la création de cartes de membres passifs. Madame Marcelle Lugrin est remplacée à la commission musicale par Gilberte Bolli. Après les remerciements du Président, la soirée est levée à 21 h 45. Il est l'heure de souper.

La secrétaire:
Marie-Rose Gobet-Duclos

nous donne les chiffres suivants:

Bénéfice de la soirée	:	745.85.-
Bénéfice du loto	:	1147.05.-
Cotisations	:	480.-
Fortune	:	3828.85.-

Nous relevons une diminution de fortune de fr 938.30.-

3. Renouvellement du comité et commission de gestion.

Rien de changé pour l'instant, chacun repart avec courage pour un nouveau mandat.

4. Admissions, démissions.

Cette année pas de changement: personne pour garnir les rangs mais pas non plus de défection.

5. Communications du directeur.

Au programme: Cantate de Bach, le fron morceau que nous avons déjà commencé à déchiffrer ce printemps et que nous chanterons avec le Lieu. Comme ce concert ne se donnera au printemps prochain et que cela tombe avec la soirée, la saison sera chargée. Voici le chant pour les membres qui s'en donneront à cœur joie, mais fatigue aussi et efforts supplémentaires pr chacun. Nous décidons alors quelques reprises pr la soirée afin d'alléger le programme.

7. Divers et propositions individuelles

A propos de la course annuelle, Christian Golay souhaite que celle-ci reste une tradition. En effet, faute d'un effectif trop peu nombreux, la course, organisée par Gilberte Bletti a dû être annulée. Après les remerciements du Président, l'ensemble est levée aux alentours de 21h30. Le sourire de Mme Martin et l'excellente cuisine de ses épaux contribuerent à nous faire passer une agréable fin de soirée.

Le secrétaire:
M. Golay-Duchat

Assemblée du 7 juillet 1987

Il est 20h 40 au Terminus quand le Président déclare l'assemblée ouverte. 16 membres sont présents. Messieurs Eric Rochat, Fernand Gorgerat, Samuel Rochat ainsi que Madame Eliane Rochat du Séchey sont excusés.

Ordre du jour

1. Lecture du procès-verbal
2. Lecture des comptes, rapport de la commission de gestion.
3. Renouvellement du comité et de la commission de gestion.
4. Admissions, démissions.
5. Programme, communications du Directeur.
6. Divers et selaire du Directeur.

1. Lecture du Procès-verbal

Celui-ci, lu par la soussignée est admis sans autre par l'assemblée.

2. Lecture des comptes, rapport de la commission de gestion

Les comptes lus par la caissière Mme Gilberte Bloch donne les résultats suivants:

Avoir de Caisse: f. 997.75
Avoir à la BCV: f. 3518.50.-
Augmentation de fortune: f. 687.70.-

La commission de gestion composée de Mesdames Charlette Meylan et Marcelle Lugrin décharge la caissière de son mandat.

3. Renouvellement du comité et de la commission de gestion

Chacun repart pr un nouveau mandat.

4. Admissions, démissions.

Mesdames Angèle Bobet et Marie-Ellen Bochet nous ont quitté pour raison d'âge. Aucune admission malheureusement pour les remplacer.

5. Programme, communications du Directeur.

Suite à notre encadrement avec le Lieu, certains détails restent à définir, comme le jour de répétitions. Le lundi ne convient guère, autre mardi et mercredi l'accord ne se trouve pas d'emblée. Le jour reste à définir. Quant au programme: le concert prévu à Collonges-Fge est fixé cet automne sauf imprévus, la soirée se fera au lieu autre janvier et février.

Charles Louis Rochat demande que dans notre nouvelle organisation, il soit décidé une manifestation par année aux Charbonnières: c'est-à-dire si la soirée est au lieu, nous aurons aussi un programme pour les Charbonnières. Celui-ci reste à définir pour 1988.

6. Divers et salaire du Directeur

Il est logique qu'avec notre nouvelle organisation le salaire du Directeur soit revalorisé. Nous nous alignerons évidemment pour nous aligner sur les grandes sociétés telles que l'Oriental. Après discussion, le Président en apparté avec le Directeur liquide le problème. Le poste d'archiviste tenu par Mme Nessan cherche un successeur. Pour l'instant, aucune proposition. Ch. Ls Rochat parle de diversifier le programme des soirées: pourquoi pas une opérette ??? L'assemblée est levée à 23 h et la traditionnelle equipe nous est servie.